

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

POMPIERS 13

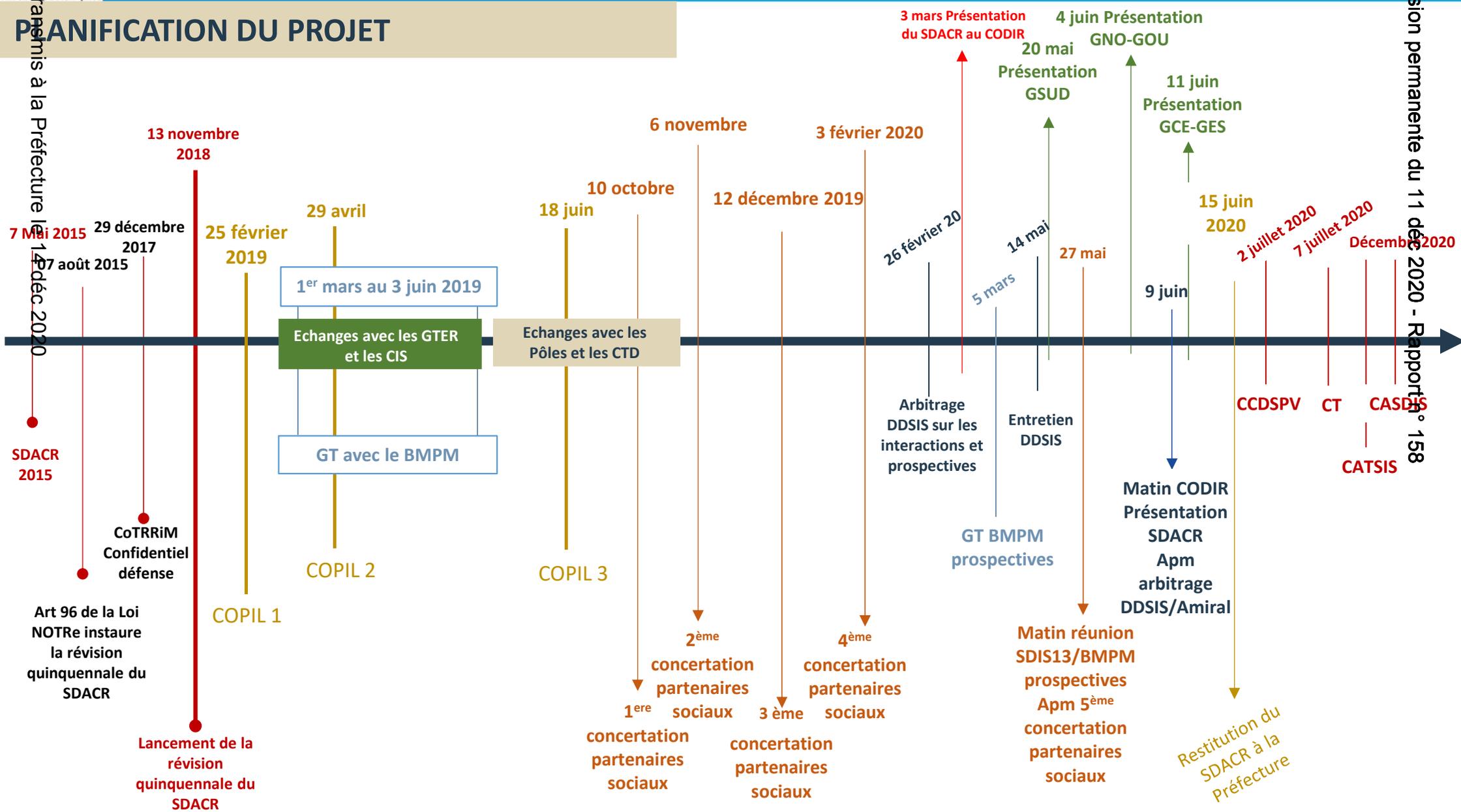
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Présentation SDACR 2020

1. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DU SDACR 2020

PLANIFICATION DU PROJET



UN SDACR CONÇU POUR TOUS



**DÉFINITIONS/
RISQUES**



**IMPACTS ET ENJEUX
SUR LES SIS**



FOCUS/IDEE



PROJECTIONS

Les ressources:



- Territoriaux;
- Services fonctionnels;
- CoTRRiM;
- ROD;
- SIS limitrophes;
- BHSC;
- Provence Tourisme.

2. PRESENTATION DU SDACR 2020

Introduction 4

I. LE TERRITOIRE ET SES RISQUES 5

1.1 Présentation du territoire 6

1.2 Présentation des SIS 19

 1.2.1 Le bataillon de marins-pompiers de Marseille 20

 1.2.2 Le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers 25

 1.2.3 Bilan départemental 30

1.3 Analyse des risques courants 32

1.4 Analyse des risques complexes 50

II. COUVERTURE DES RISQUES xx

2.1 Volet propre au bataillon de marins-pompiers de Marseille xx

2.2 Volet propre au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers xx

III. INTERACTIONS ET PROSPECTIVES xx

3.1. Interactions avec les SIS limitrophes xx

3.2. Préconisations et perspectives xx

 3.2.1. Préconisations et perspectives du Corps Départemental xx

 3.2.2. Préconisations et perspectives du bataillon de marins-pompiers de Marseille xx

 3.2.3. Préconisations et perspectives communes xx

Lexique xx

Présentation du territoire et analyse des risques

Objectifs
atteints du guide
de l'OGSCGC du
29.12.2020:

- Production d'une monographie du département;
- Description de l'organisation territoriale des SIS;
- Analyse des risques courants et complexes.

Volet commun

PARTIE I. LE TERRITOIRE ET SES RISQUES

1.1 Présentation du territoire	6
1.1.1 Le territoire bucco-rhodanien	7
1.1.2 Caractéristiques environnementales	8
1.1.3 Population résidente	9
1.1.4 Territoire urbain et projections territoriales	10
1.1.5 Fréquentation et mobilité des populations	15
1.2 Présentation des SIS	19
1.2.1 Le bataillon de marins-pompiers de Marseille	20
1.2.2 Le Corps Départemental	25
1.2.3 Bilan départemental	30
1.3 Analyse des Risques Courants	32
1.4 Analyse des Risques Complexes	50
1.4.1 Les risques naturels	51
1.4.2 Les risques technologiques	61
1.4.3 Les risques sanitaires	71
1.4.4 Les menaces terroristes	76
1.4.5 Les risques réseaux	78
1.4.6 Les risques sociétaux	92



1 Monographie du département:



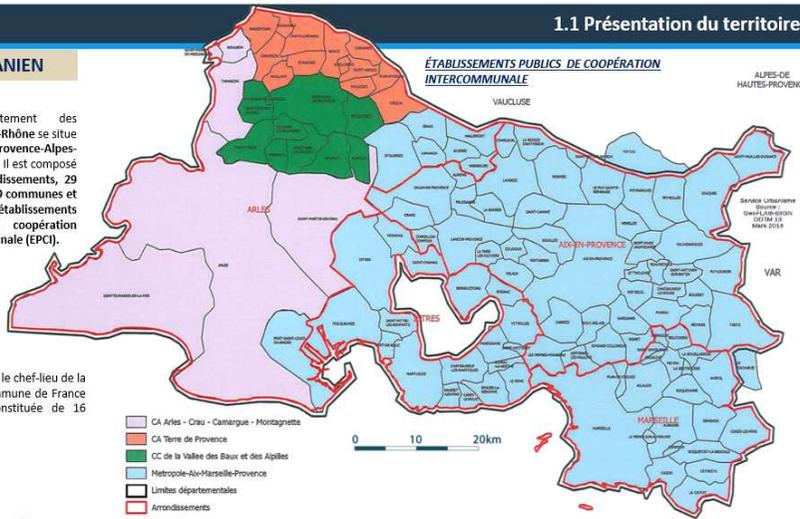
Présentation du territoire et du contexte géographique et démographique.

LE TERRITOIRE BUCCO-RHODANIEN

Organisation territoriale



Le département des Bouches-du-Rhône se situe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est composé de 4 arrondissements, 29 cantons, 119 communes et de 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



- CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette
- CA Terre de Provence
- CC de la Vallée des Baux et des Alpilles
- Metropole Aix-Marseille-Provence
- Limbes départementales
- Arrondissements

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM), la métropole AMP regroupe 92 communes, dont deux communes extra-départementales : Pertuis (Vaucluse, 84) et Saint-Zacharie (Var, 83). La métropole regroupe 1,8 millions d'habitants, soit 93% de la population des Bouches-du-Rhône. Elle détient des compétences économiques, en aménagement du territoire, et dans la gestion des services publics.

Marseille est le siège de la Préfecture, et est aussi le chef-lieu de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Seconde commune de France par sa population, la cité phocéenne est constituée de 16 arrondissements et 111 quartiers.



Le département fait partie de la Zone de Défense et de Sécurité Sud.

La ZDS Sud est constituée de 21 départements regroupés en 3 régions (PACA, Occitanie et Corse).

POPULATION RÉSIDENTE

Avec 2 047 433 habitants, le département des Bouches-du-Rhône est le troisième département le plus peuplé de France. La variation annuelle de la population est de + 0,6% par an.

Commune	Population totale	Part de la population	Commune	Population totale	Part de la population
Marseille	870 018	42%	Arles	53 807	2,6%
Aix-en-Provence	146 385	7%	Istres	44 248	2,1%

Populations légales des communes en vigueur à compter du 1er janvier 2019
Date de référence statistique RP2016. Source: INSEE

Densité de population

□ 396,4 hab./km² pour le département.
□ 3 580,9 hab./km² pour Marseille jusqu'à 32 720 hab./km² pour le quartier de Noailles.

Emploi, Chômage, Pauvreté

Le département des Bouches-du-Rhône présente de nombreux signes de fragilité sociale inégalement répartis sur son territoire. Le taux de pauvreté dans le département des Bouches-du-Rhône est de 15,6%, supérieur à la moyenne française (14,2%). La ville de Marseille recense un taux de pauvreté de 26,1%, soit presque deux fois la moyenne nationale et peut toucher jusqu'à 50% de la population (des 15 à 64 ans en 2015) dans certains arrondissements.

Projet - chômage - Pauvreté	France	Bouches-du-Rhône	Marseille	Arles	Martigues	Istres	Salon	Aubagne
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2015	73,7	70,0	66,9	55,8	72,4	72,3	73,5	72,0
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2015	14,2	15,6	18,5	31,3	11,5	12,6	16,3	14,7
Taux de pauvreté en 2015	14,2	18,6	23	54,2	11,5	11,2	18	16,9

Sur le département, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21/02/2014 a identifié 65 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dont 35 sur la seule commune de Marseille.

QPV: quartiers prioritaires de la politique de la ville
Ces quartiers sont marqués par une forte précarité. Les populations qui y résident cumulent des difficultés financières, sociales et d'accès: chômage multifactoriel, pauvreté entraînant une exclusion sociale et une marginalisation de certaines populations, un parc de logements marqué par une forte concentration de logements locatifs sociaux, un habitat privé dégradé et une faible qualité des espaces, enfin des problèmes d'insécurité liés à la montée des violences.

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Le département des Bouches-du-Rhône, d'une superficie de 5 087 km², s'étend sur 70 km du nord au sud et 110 km d'est en ouest. Le territoire bucco-rhodanien est délimité par la mer Méditerranée au sud, la Durance au nord, le Petit-Rhône à l'ouest et les massifs montagneux de la Sainte-Victoire et de la Sainte-Baume à l'est.

Hydrographie

À l'ouest, le Rhône, deuxième fleuve de France, affiche un débit moyen de 1690 m³/s.

Au nord, la Durance, affluent du Rhône, est aussi la plus importante rivière de Provence avec un débit moyen de 180 m³/s.

À l'est, très courts d'eau principaux sont présents et découpent les massifs calcaires: l'Arc (3,5m³/s) et la Touloubre (2,6m³/s) se jetant dans l'étang de Berre et l'Huveaune (0,857m³/s) directement dans la Méditerranée.



Réseau hydraulique

Le réseau hydraulique régional résulte d'un système complexe d'aménagements alimentés par le Rhône et la Durance-Verdon (canal de Provence, de Marseille, barrages de Bimont et de Zola, réserve du Vallon d'Oï etc.).

Canal de Provence

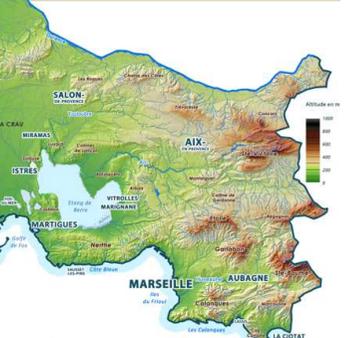
Géologie

À l'ouest, les plaines alluvionnaires: le delta du Rhône, la Camargue ou encore la plaine de la Crau.
À l'est, les reliefs calcaires: chaîne de la Trévaresse, 502m; de l'Estaque, 208m; massif de l'Étoile, 779m; de la Sainte-Victoire, 1011m; de Saint-Cyr, 646m et de la Sainte-Baume, 1148m.

Cet héritage géologique implique des mouvements de terrain et un risque sismique modéré. En effet, la Provence compte plusieurs failles actives, notamment celle de la Trévaresse, à l'origine du séisme de Lambesc de 1909.

Le Gardian

1.1 Présentation du territoire

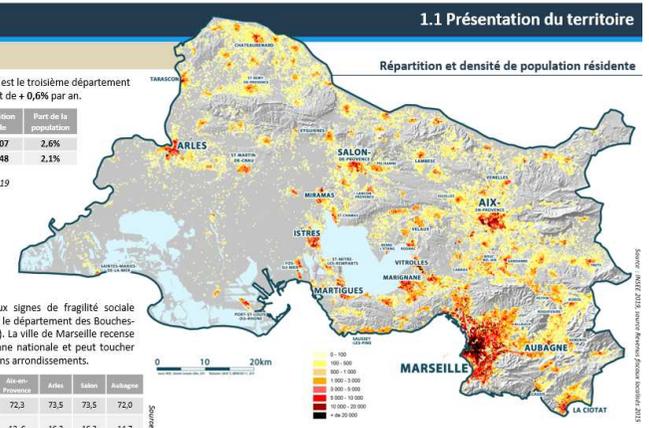


Littoral

280 km de côtes réparties sur 22 communes littorales. Des paysages et écosystèmes patrimoniaux de la Méditerranée (les Calanques, les côtes rocheuses de La Ciotat, la Côte Bleue, les Îles marseillaises ou encore les zones humides en Camargue).

La façade maritime doit faire face à la pression des activités touristiques et industrielles, notamment pétrochimiques, se concentrant principalement sur le pourtour du golfe de Fos et de l'étang de Berre.

Sormiou Source: Calanques13



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Marseille Provence défini pour la période 2008-2030, prévoyait l'arrivée de 80 000 à 100 000 habitants supplémentaires. Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) du territoire Marseille Provence s'inscrit dans la continuité du SCoT, avec une légère inflexion. De ce fait, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) fixe l'objectif d'accueillir à minima 46 000 habitants à l'horizon 2030 et jusqu'à 77 000 en fonction des perspectives d'amélioration des conditions de déplacement et du renforcement du rythme de production de logements sur l'arc marseillais.

Présentation des territoires



Etude du territoire afin d'anticiper les impacts opérationnels des projets futurs.

PROJECTIONS TERRITORIALES BUCCO-RHODANIENNE – HORS MARSEILLE



LA TOUR LUMA

AU PARC DES ATELIERS D'ARLES :

LUMA est un écosystème de lieux et de programmes où artistes, penseurs, scientifiques et acteurs de la société civile pourront échanger.

Impact opérationnel: Procédures d'intervention correspondant à un IGH; développement et augmentation des activités touristiques et économiques liées à la tour LUMA (ouverture d'hôtels, fondation Van Gogh, école de la Photo,..).



PROJET DE LIAISON AUTOROUTIERE FOS-SALON

Le projet de liaison consiste à aménager un itinéraire 2x2 voies d'environ 25 km avec échangeurs entre la Zone industrialoportuaire de Fos-sur-Mer et l'A54 au niveau de Salon-de-Provence. La mise en service est envisagée pour 2024.



LE PAYS AIXOIS EN PLEIN ESSOR :

Le quartier des Milles/Arbois/Gare TGV connaît une véritable explosion démographique depuis une dizaine d'années. La population actuelle de 8 000 personnes, devrait atteindre les 12 000 habitants d'ici 2025.

Impact opérationnel: 2572 sorties d'engins en 2018.
 Encadrement : 3 officiers SPP + SPV.

Axe d'amélioration : renforcement de la distribution des secours, répartition de la charge opérationnelle entre et au sein des structures (LCH, LUY, Aix-La Duranne et Aix-Carcassonne).



LE CHANTIER NAVAL DE LA CIOTAT: SITE MARITIME D'EXCELLENCE EN MÉDITERRANÉE:

Développé sur les friches du chantier naval de supers tankers, La Ciotat SHIPYARD dispose désormais de toutes les infrastructures adaptées à l'accueil du refit de yachts. Le site, grand de 44 hectares, regroupe entre autres 1 600 m de quais industriels, une plateforme super yachts et une plateforme de moyenne plaisance, et a pour projet la construction d'une plateforme méga yacht (yachts de 80m à 110 m) d'ici 2022. Cette plateforme devrait atteindre 40 000 m².

Impact opérationnel : risque incendie sur navire, connaissance des produits utilisés, gros enjeux financiers.

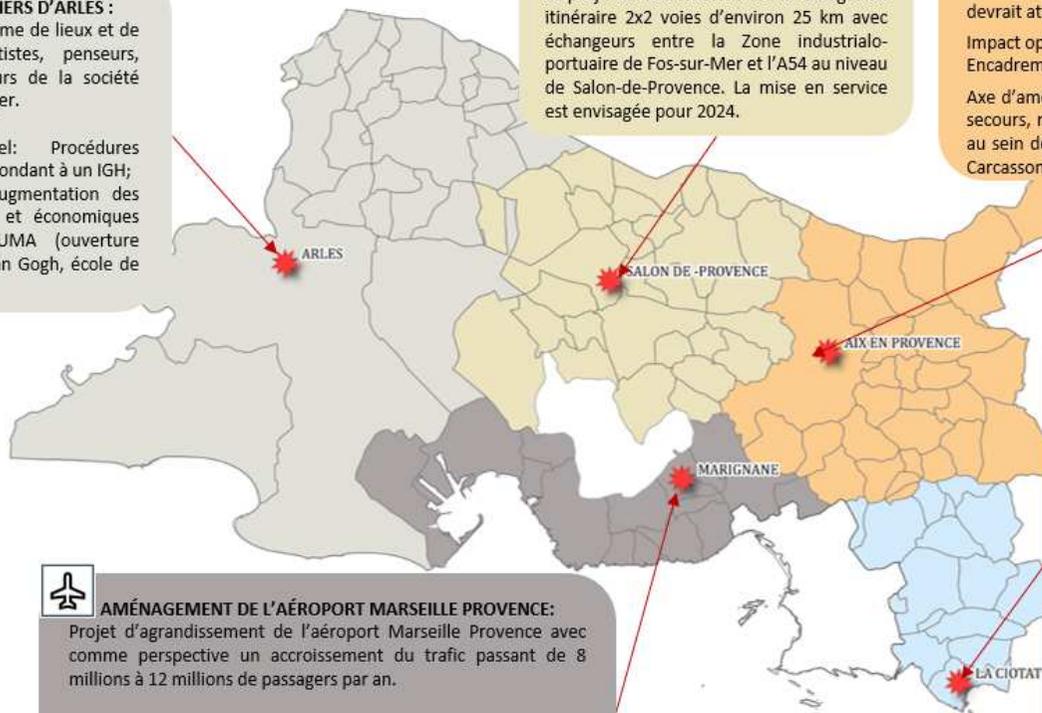


AMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE:

Projet d'agrandissement de l'aéroport Marseille Provence avec comme perspective un accroissement du trafic passant de 8 millions à 12 millions de passagers par an.

Impact opérationnel : les modifications de sens de circulation et la délocalisation de l'infirmerie de l'aéroport durant une période de 3 ans impactent l'organisation des secours.

Axe d'amélioration: contrôler régulièrement les points de transit et d'évacuation des victimes.



Groupements territoriaux du SDIS13:

- EST
- OUEST
- SUD
- CENTRE
- NORD

Présentation des SIS:



- Description de l'organisation territoriale et fonctionnelle des SIS;
- Rappel des missions propres, partagées et facultatives des SIS.

LE BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE

Gouvernance et emploi

Dans le cadre de ses pouvoirs de police en matière de sécurité civile, l'emploi des forces et leur soutien relève de la responsabilité du **maire de Marseille**.

Le BMPM s'intègre dans l'organisation nationale relevant de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Le **Préfet** peut employer le BMPM dans le cadre de ses pouvoirs de police et entre autres :

- pour assurer les missions de prévention,
- mettre en œuvre les moyens dans les conditions prévues par le RO,
- élaborer le SDACR.

Le BMPM en tant que formation militaire de la marine nationale relève de l'amiral commandant l'arrondissement maritime Méditerranée (CECMED).

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La préparation des mesures de sauvegarde, et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Le plan BMPM 2025

Le BMPM a matérialisé ses ambitions stratégiques dans le plan BMPM 2025. Ce dernier se décline sous 4 axes :

- 1. GARANTIR UNE DISTRIBUTION DES SECOURS ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ**
- 2. MAINTENIR LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE, S'ADAPTER AUX MENACES ACTUELLES ET À L'ÉVOLUTION DES RISQUES**
- 3. CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA VILLE ET DE LA MÉTROPOLE MARSEILLAISE EN SECURISANT DES SECTEURS D'ACTIVITÉS, NOTAMMENT LES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET D'AVENIR**
- 4. ANCRER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE ACTION**

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Organisation du pôle territorial

Les groupements territoriaux sont chargés de l'application des directives prises par le directeur départemental et également du contrôle du fonctionnement et du soutien des centres d'incendie et de secours. Ils assurent la bonne réalisation des missions entrant dans le champ de compétence d'un groupement fonctionnel et se doivent aussi de faire remonter les difficultés ou besoins exprimés par les CIS et leurs personnels.

5 Groupements territoriaux

- Groupement Nord
- Groupement Centre
- Groupement Ouest
- Groupement Est
- Groupement Sud

57 Centres d'incendie et de secours
4 Postes avancés

Selon l'article 5 de la loi n°96-369 du 3 mai 1996, le corps départemental est composé de :

- Sapeurs-pompiers professionnels
- Sapeurs-pompiers volontaires

Répartition des 6 455 agents du SDIS 13

4644	1230
Sapeurs-pompiers volontaires	Sapeurs-pompiers professionnels
	185
	Santé secours médical
	396
	Agents administratifs, techniques et spécialisés

LE CENTRE DE FORMATION DÉPARTEMENTAL (CFD)

Le CFD a été construit afin d'offrir un outil pédagogique adapté aux différents acteurs de l'établissement. Ouvert en 2013, le CFD comprend deux sites : le centre de formation situé à Velaux et le plateau technique risque industriel à Fos-sur-Mer. Les locaux, dimensionnés aux besoins pédagogiques, et les plateaux techniques, à thème, permettent des mises en situations réelles, multiples et variées en toute sécurité.

LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les centres d'incendies et de secours sont placés sous l'autorité du chef de centre et sont des unités opérationnelles chargées des missions de secours. Les centres de première catégorie, également centres supports ont pour objectifs et missions d'assurer le support opérationnel du groupement territorial par des dispositifs préventifs, des détachements de renfort. Les centres de deuxième catégorie sont, pour la plupart, également centre d'appui.

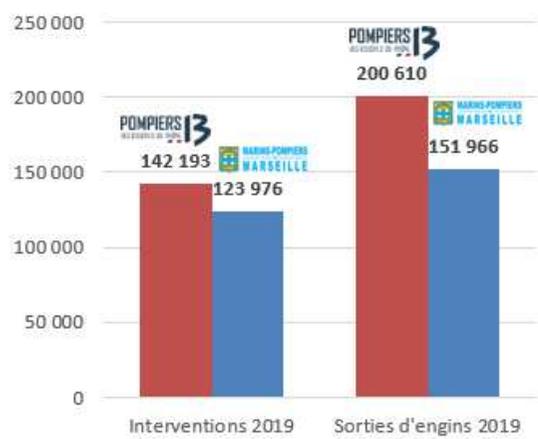
Présentation des SIS:



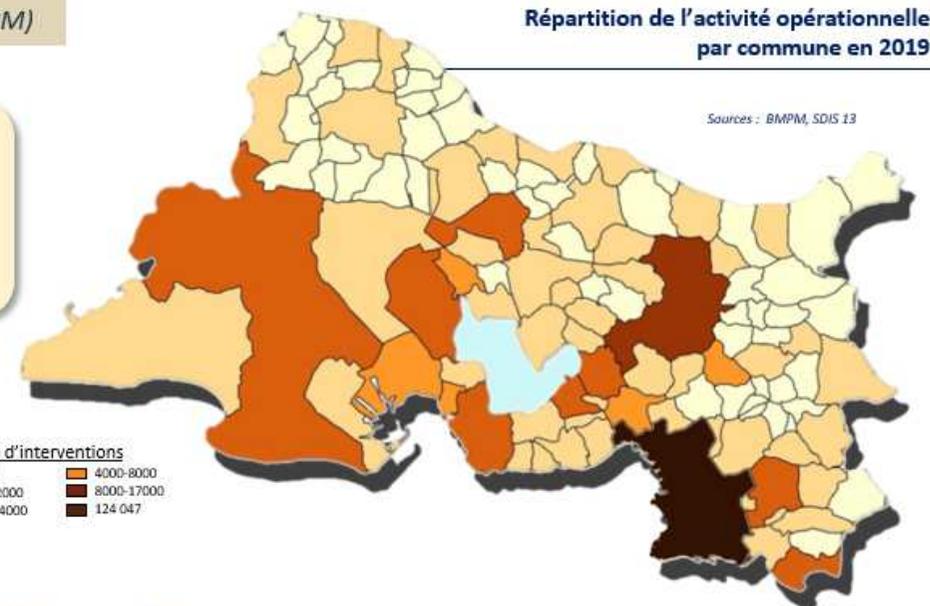
Bilan départemental des 2 SIS:

BILAN DÉPARTEMENTAL (données cumulées Corps Départemental - BMPM)

Interventions et sorties d'engins



En 2019 sur l'ensemble du département :
266 169 interventions nécessitant l'engagement de
352 576 engins



Le parc engins

Type d'engins	Corps Départemental	BMPM
incendie	393	159
sanitaire	195	105
spéciaux	124	90
commandement	215	77
divers	294	210
nautique	50	21

La charge opérationnelle

Nombre d'interventions pour 100 000 habitants en 2019

Moyenne départementale : **12 993**

Moyenne nationale 2018 : **7 088**

POMPIERS 13 : **12 160**

Moyenne SIS cat. A 2018 : **7 307**

MARINS-POMPIERS MARSEILLE : **13 927**

ENJEUX POUR LES SIS
➤ La plus forte sollicitation par habitant de France.

Les effectifs

Pompiers
Volontaires,
professionnels
et militaires

POMPIERS 13
4644 Sapeurs-pompiers volontaires
1230 Sapeurs-pompiers professionnels
185 Santé secours médical
396 PATS

MARINS-POMPIERS MARSEILLE
92 Officiers
1923 Marins-pompiers
65 Service de santé
377 Equipage de la flotte et personnels civils

Analyse des risques courants



- Analyse statistique des risques courants;
- Mettre en évidence la prédominance du SUAP par rapport à la lutte contre les incendies ou le DIV.

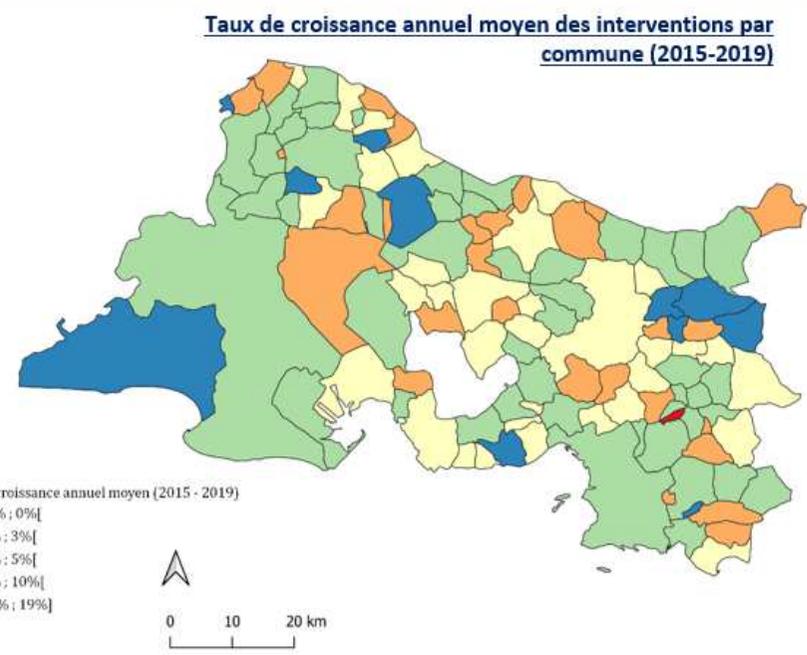
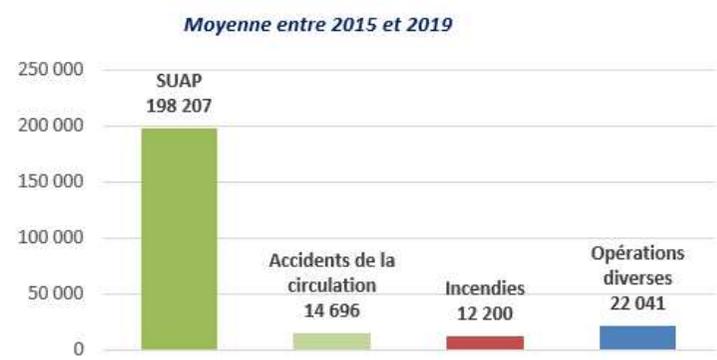
BILAN DÉPARTEMENTAL DES RISQUES COURANTS (données cumulées Corps Départemental - BMPM)

Les risques courants se caractérisent par une forte probabilité d'occurrence associée à une gravité faible. Ils regroupent 4 familles d'interventions :

- le secours d'urgence aux personnes ;
- les accidents de la circulation ;
- la lutte contre les incendies ;
- les opérations diverses.

Leur analyse repose sur l'exploitation de données statistiques pour chaque commune des Bouches-du-Rhône.

Typologie des interventions sur le département



L'activité opérationnelle des SIS n'a cessé de croître depuis 2015, avec l'explosion du SUAP.

La tendance nationale se confirme au niveau départemental. Depuis 1996, le SUAP a connu une très forte croissance pour devenir l'activité première des pompiers, loin devant le risque incendie :

- En 1998, il représente 54% des 3,4 millions d'interventions annuelles des SIS ;
- En 2018, cette proportion monte à 84% pour 4,5 millions d'interventions.

La circulaire interministérielle n°DGOS/R2/DGSCGC/2015/190 redéfinit le SUAP comme une mission des SIS qui consiste notamment à assurer la mise en sécurité des victimes, pratiquer des gestes de secourisme en équipe, réaliser l'envoi des moyens adaptés dès la réception de l'appel ou dès l'identification du besoin, réaliser l'évacuation éventuelle de la victime vers un lieu d'accueil approprié.

Analyse des risques courants



- Analyse statistique des risques courants;
- Mettre en évidence la prédominance du SUAP par rapport à la lutte contre les incendies ou le DIV.

LE SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES POMPIERS 13

Evolution des interventions SUAP entre 2014 et 2018 et perspective d'évolution jusqu'en 2025 pour le SDIS 13



Les interventions SUAP connaissent une augmentation continue, en moyenne de 6255 interventions par an. Cette observation est la traduction de l'attractivité du territoire bucco-rhodanien (augmentation de la population, vieillissement de cette dernière) et de son activité économique et sociale.

77,9% de l'activité opérationnelle du SDIS 13

ENJEU POUR LE SDIS 13
 > L'augmentation des interventions SUAP demande une disponibilité toujours plus exigeante des sapeurs-pompiers volontaires.

Comparaison 2016-2019
 22,9% Augmentation de la sollicitation par le centre 15
 8,1% Augmentation de la sollicitation par le CTA



Origine de la sollicitation



Au delà de l'attractivité du territoire, l'augmentation de l'activité SUAP est aussi induite par la hausse marquée de la sollicitation par le centre 15.

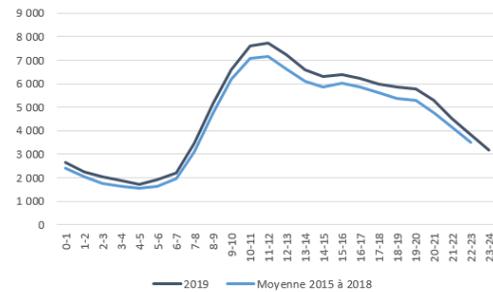
Sollicitation du personnel en Hommes.Heures (HH)

	SDIS 13	National	SDIS de catégorie A
HH _{SUAP}	3,8	4,2	4,1

Une intervention SUAP totalise, au SDIS 13, une durée de 3,8 Hommes. Heures. Considérant qu'une intervention de cette famille mobilise en moyenne 3 sapeurs-pompiers. Cette valeur est inférieure à la valeur nationale et à celle des autres SDIS de catégorie A. En lien avec l'évolution du nombre d'interventions la sollicitation en HH connaît une augmentation constante depuis 2015.

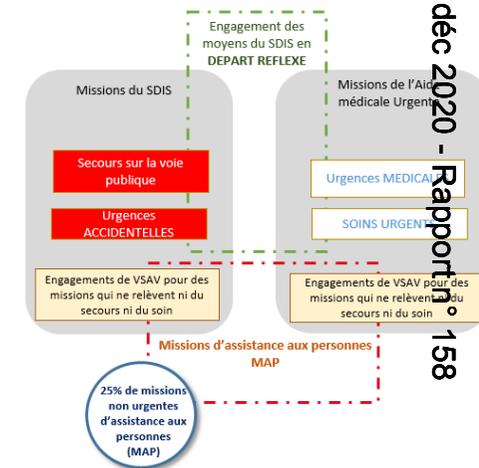
LE SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES POMPIERS 13

Répartition horaire de l'activité SUAP



La répartition horaire démontre que 67% des interventions SUAP ont lieu entre 07h et 20h, lorsque la disponibilité des SPV est plus restreinte.

Types de missions



L'aide médicale urgente est assurée par le SAMU, les centres hospitaliers, les médecins libéraux et les ambulanciers privés à la charge du ministère de la santé. Le SDIS y contribue également.

Les MAP incluent l'assistance aux personnes âgées, les situations sociales difficiles, les déplacements non assurés par les EHPAD et les centres hospitaliers.

Analyse des risques complexes



- Analyse déterministe qui s'appuie sur des scénarii et RETEX;
- Inventaire des risques visant à préciser sa nature et son importance;
- Occurrence, scénarii et conséquences potentielles;
- Impacts sur les CIS.

Risques naturels (FDF, inondation, Mouvements de terrains,..)

LE RISQUE FEUX DE FORÊT



Un feu de forêt est un incendie ayant atteint une formation forestière ou sub-forestière (landes, garrigues ou maquis), d'une superficie d'au moins un hectare d'un seul tenant et lorsqu'une partie au moins de la strate arbustive et/ou arborée est détruite.

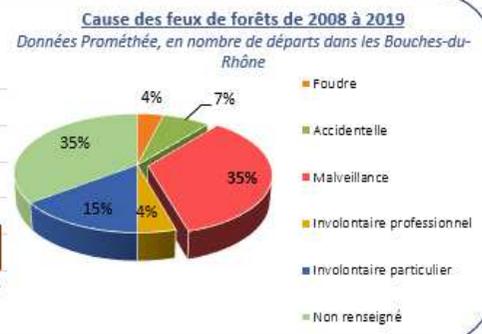
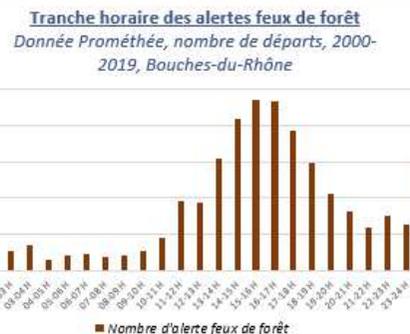
Localisation de l'aléa

Dans les Bouches-du-Rhône, les espaces exposés au risque feux de forêt concernent principalement les massifs naturels boisés, augmentés d'une bande de 200 mètres, permettant de couvrir les zones de contact (interface habitat-forêt).



Occurrence

C'est entre les mois de juin et de septembre que se situe la période la plus critique en termes de feux de forêt. Plus particulièrement, le créneau horaire de 11 à 19 h concentre la majorité des départs de feu de forêt.



Couverture des risques

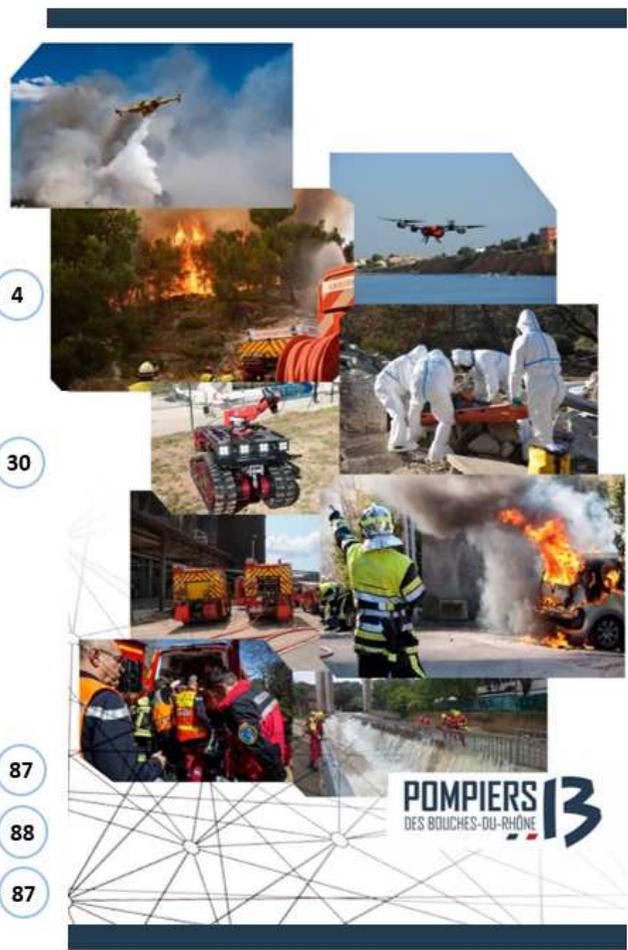


- Analyse de la couverture des risques et de la réponse opérationnelle étudiée au moyens d'indicateurs locaux;
- Occurrence des interventions;
- Moyens mis en place;
- Proposer et redéfinir les futurs emplacements des engins.

Volet propre SDIS13

PARTIE II.2 COUVERTURE DES RISQUES DU SDIS 13

2.1 Couverture des risques courants	-----	4
2.1.1 Couverture du secours d'urgence aux personnes (SUAP)	-----	5
2.1.2 Couverture des incendies	-----	9
2.1.3 Couverture des accidents de la circulation	-----	14
2.1.4 Couverture des opérations diverses	-----	19
2.2 Couverture des risques complexes	-----	30
2.2.1 Couverture des risques en milieux aquatiques	-----	31
2.2.2 Couverture du risque feux de forêt et feux d'espaces naturels	-----	39
2.2.3 Couverture des risques en milieux périlleux	-----	48
2.2.4 Couverture des risques mouvements de terrain et effondrements de structures	-----	54
2.2.5 Couverture des risques sanitaires	-----	60
2.2.6 Couverture des risques climatiques	-----	64
2.2.7 Couverture des menaces sociétales	-----	68
2.2.8 Couverture des risques technologiques	-----	74
2.3 Couverture transversale et outils complémentaires	-----	87
2.4 Etudes, projections et bilan des indicateurs	-----	88
2.5 Annexes	-----	87
2.5.1 Evaluation du SDACR 2015	-----	XX
2.5.2 Valeur du sauvé	-----	**



LES INDICATEURS

3 Indicateurs contextuels

- Population départementale défendue
- Surface départementale défendue
- Nombre de communes défendues

5 Indicateurs de couverture opérationnelle

- Nombre de CIS
- Nombre moyen de SPP postés en POJ et PON
- Nombre moyen de SPV disponibles en POJ et PON
- Nombre de jours par an où une caserne est en sous-effectif
- Nombre de véhicules et d'engins spécifiques et taux d'indisponibilité

19 Indicateurs de réponse opérationnelle

- Nombre d'appels 18, 112 et 15
- Délai moyen de traitement et de diffusion de l'alerte par typologie d'intervention
- Délai moyen de transfert et de traitement des appels vers le CRRA 15
- Délai moyen d'acheminement
- Nombre d'opérations de secours, déclinées par typologie d'interventions avec distinction de celles impliquant le SSSM et le SAMU
- Nombre d'interventions refusées à l'acquittement décliné par caserne
- Nombre de sorties d'engins annuelles sur secteur 1er appel
- Nombre d'hommes-heures sur intervention par CIS
- Délai moyen des évacuations sanitaires
- Délai moyen d'attente au centre hospitalier
- Délai moyen de retour en service opérationnel des engins
- Taux de sollicitation moyen des SPP postés
- Taux de sollicitation moyen des SPV disponibles
- Taux de sollicitation moyen des engins dédiés au SUAP
- Taux de sollicitation moyens des engins pompes
- Taux de sollicitation des moyens élévateurs aériens,
- Taux de sollicitation des véhicules de secours routiers
- Taux de sollicitation des véhicules de commandement
- Taux de sollicitation des véhicules dédiés à d'autres missions (drones, robots, ..)

29 indicateurs

- xxx: indicateurs de la DGSCGC
- xxx: indicateurs proposés par le SDIS 13

Couverture des risques



- Exploitation d'indicateurs de contexte, de couverture et de réponse ops;
- 29 indicateurs demandés.

Bilan des indicateurs

Indicateurs contextuels



Population départementale défendue:
1 178 689 (hors Marseille)

Surface départementale défendue:
4 846,4 (hors Marseille)



Nombre de communes défendues :
118 (hors Marseille)

Indicateurs de couverture opérationnelle

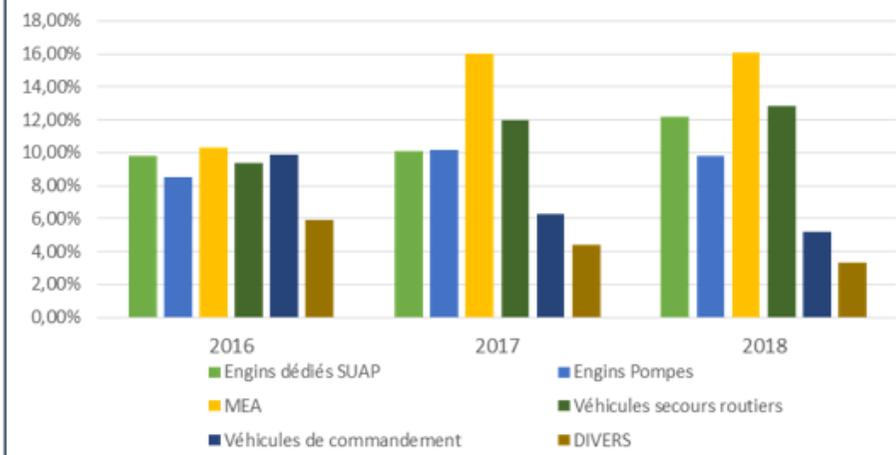


- Nombre de CIS: **61 CIS**;
- Nombre de SPP postés en période diurne et nocturne: **211 en période diurne; xxx en période nocturne**;
- Nombre de SPV disponibles en période diurne et nocturne: **335 en période diurne; xxx en période nocturne**.



- Nombre d'engins dédiés SUAP : **175 véhicules**;
- Nombre d'engins-pompe : **91 engins pompes**;
- Nombre de moyens élévateurs aériens : **23 MEA**;
- Nombre de véhicule de secours routiers : **37 véhicules**;
- Nombre de véhicule de commandement : **43 véhicules**;
- Nombre de véhicules dédiés aux autres missions (DIVERS) : **358 engins**;
- Taux d'indisponibilité des engins.

Taux d'indisponibilité des engins (%)



Couverture des risques

Indicateurs de réponse opérationnelle - engins

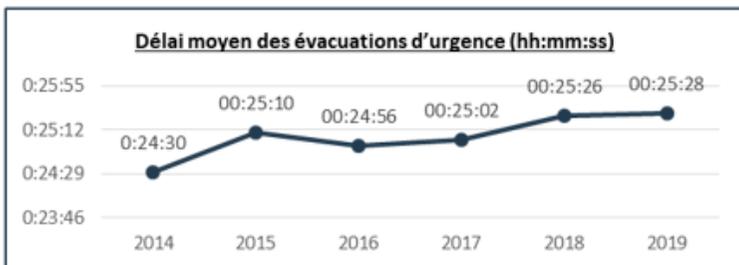


- Nombre annuel de sorties d'engins;
- Délai moyen des évacuations d'urgence;
- Taux de sollicitation moyen des engins;
- Délai moyen d'acheminement;
- Délai moyen d'attente au centre hospitalier.

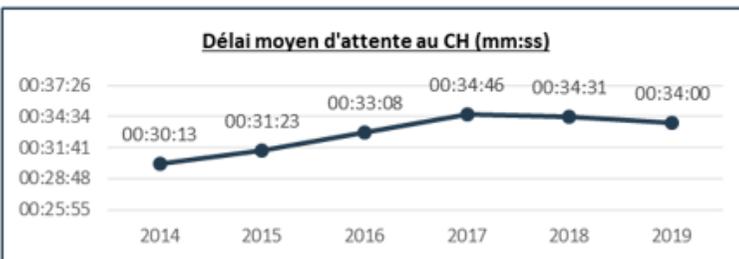
Nombre annuel de sorties d'engins



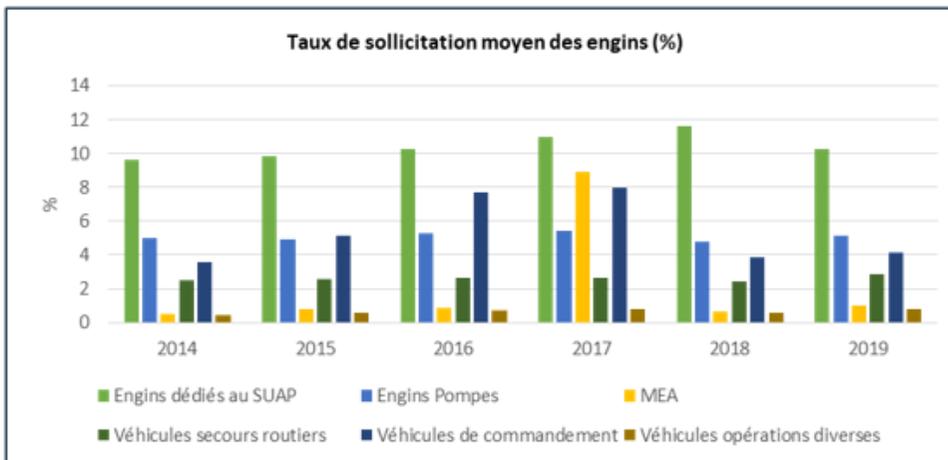
Délai moyen des évacuations d'urgence (hh:mm:ss)



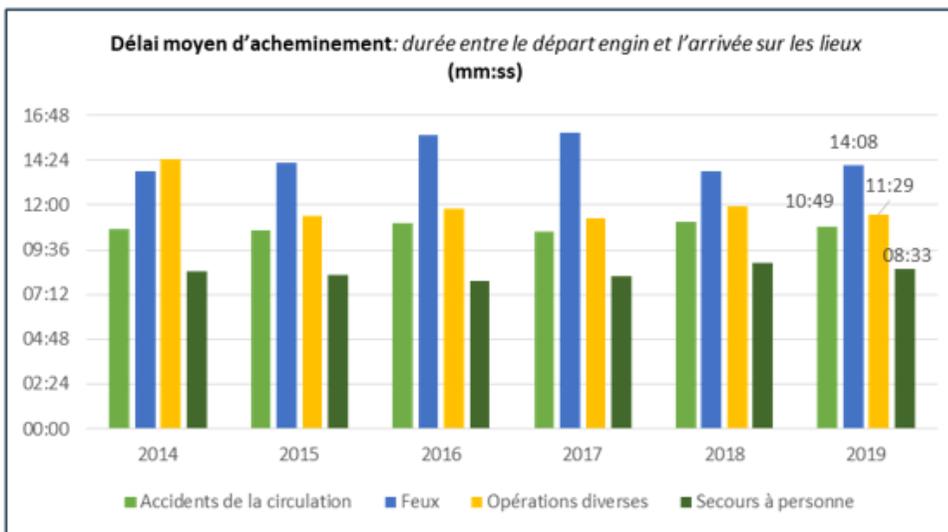
Délai moyen d'attente au CH (mm:ss)



Taux de sollicitation moyen des engins (%)



Délai moyen d'acheminement: durée entre le départ engin et l'arrivée sur les lieux (mm:ss)



Couverture des risques courants

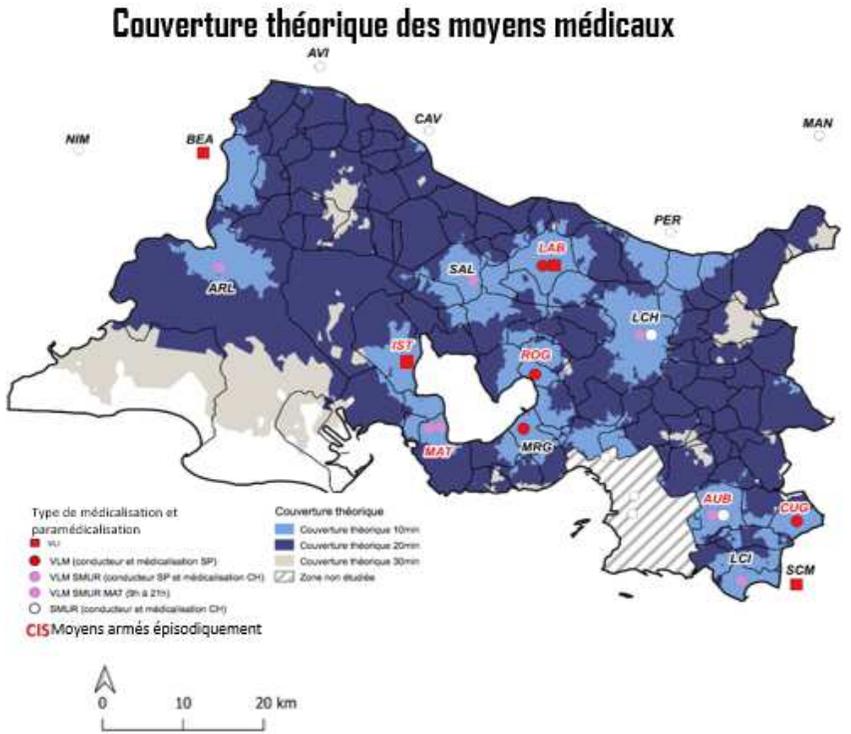


- Etudes des indicateurs locaux;
- Couverture isochronique du territoire.

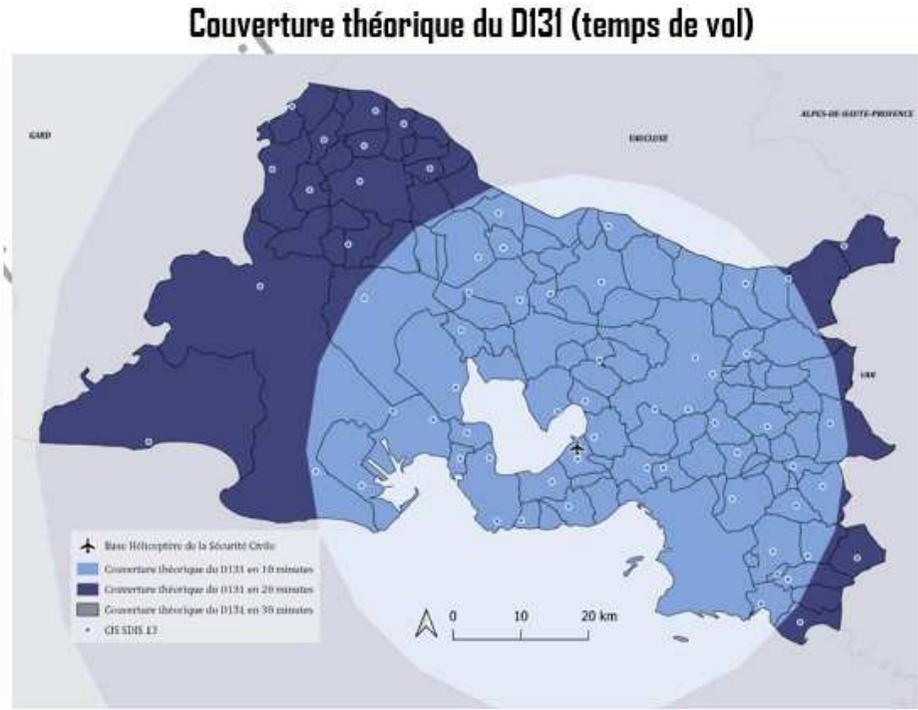
Couverture du risque SUAP

Les moyens médicaux et paramédicaux

Couverture théorique des moyens médicaux et paramédicaux positionnés sur le secteur du SDIS 13:



Environ 26% de la population des Bouches-du-Rhône (hors Marseille) est couverte en 10 minutes. L'armement des VLM repose sur des agents positionnés en piquet fixe afin de maintenir une continuité dans la couverture opérationnelle. Ce mode de fonctionnement, demande une ressource importante en termes de compétences (médecin, infirmier, conducteur). Les 2 VLI sont armées H24 et sont engagées soit en soutien sanitaire des sapeurs-pompiers en intervention, soit à la demande du Centre 15 ou du SDIS 13.



Environ 48% de la population (hors Marseille; 91% avec Marseille) peut être couverte par le D131 en 10 minutes (temps de vol). Le reste de la population du département est couverte en 20 minutes.

Couverture des risques courants



- Étude de l'activité ops sur et hors secteur;
- Étude des interventions.

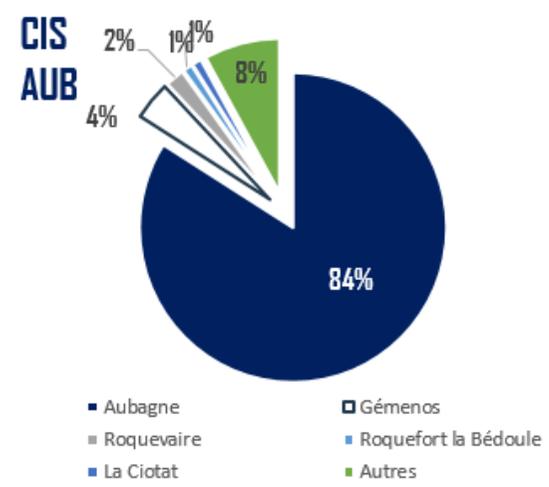
Etudes et projections

Etude sur un échantillonnage de l'activité opérationnelle sur et hors secteur de premier appel

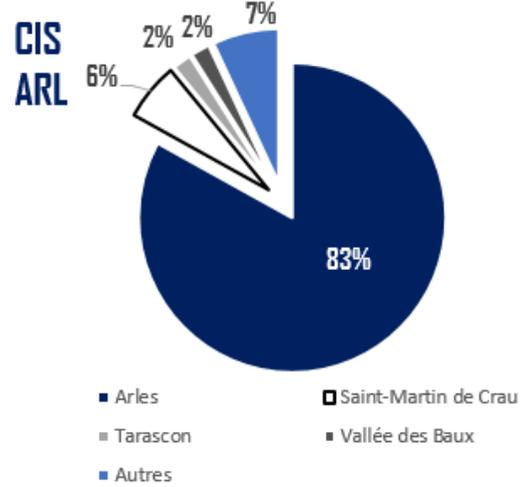


Répartition de l'activité opérationnelle par commune

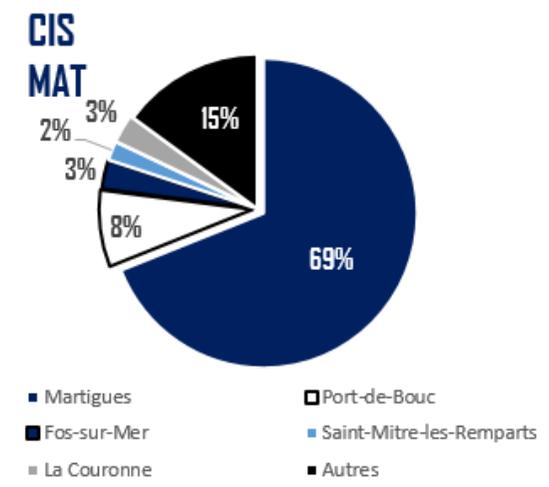
(Sorties d'engins sur et hors secteur de premier appel hors véhicules FDF, spécialités et VLM, 2014-2019)



2019
8584 sorties d'engins
16% hors secteur



2019
9510 sorties d'engins
17% hors secteur



2019
8772 sorties d'engins
31% hors secteur

Cet échantillonnage permet de mettre en évidence des disparités entre les CIS, notamment sur le nombre d'interventions hors secteur de 1^{er} appel ainsi que la forte activité de certains CIS sur les secteurs limitrophes. Une étude approfondie par CIS permettra de rééquilibrer cette sollicitation.

Couverture des risques courants



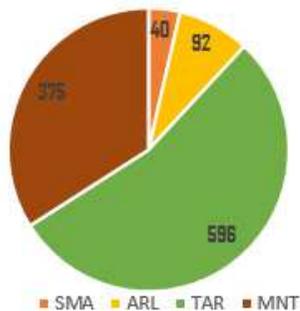
- Interventions sur et hors secteurs SDIS 13 en vue d'optimiser la mutualisation des moyens et des effectifs sur les limites du département avec les SDIS limitrophes.

Etudes et projections

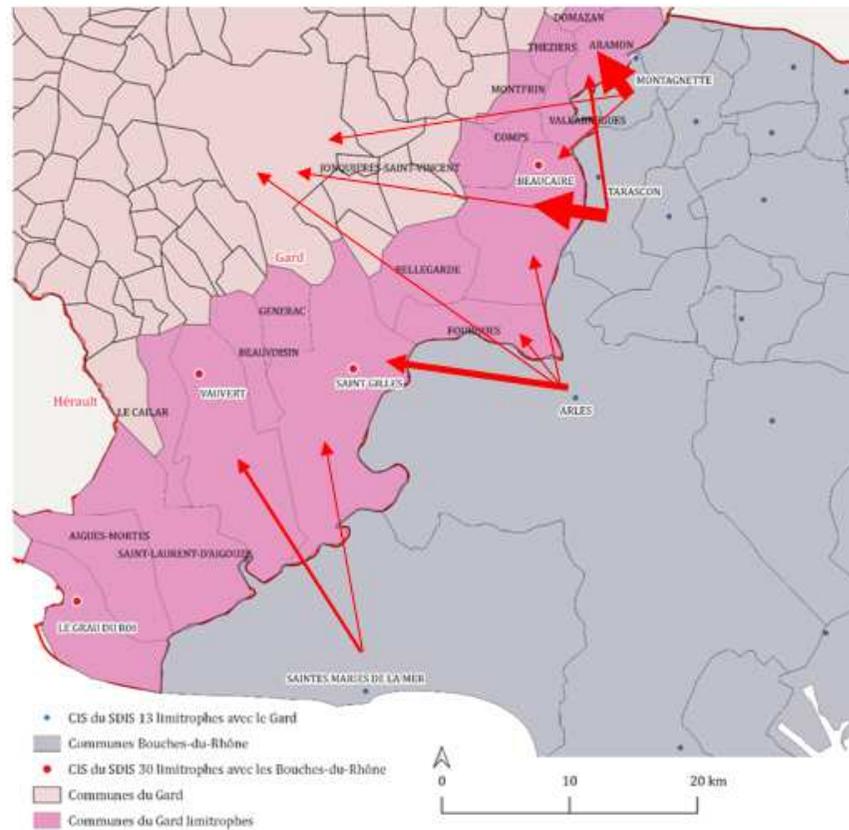
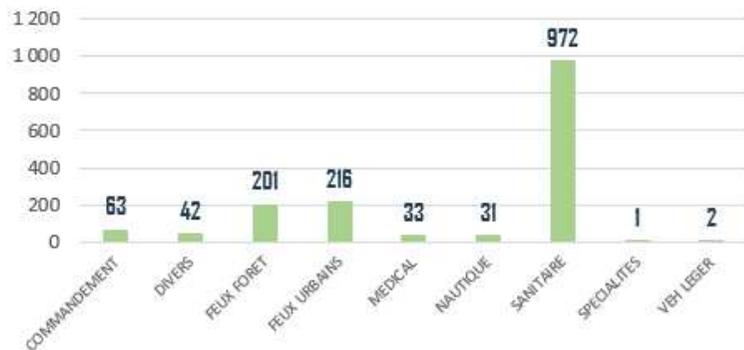
Etude de l'activité opérationnelle du SDIS 13 hors département et hors secteur d'intervention

CIS limitrophes avec le Gard

Nombre de sorties de secours hors département et hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



Typologie sorties d'engins hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



Couverture des risques courants



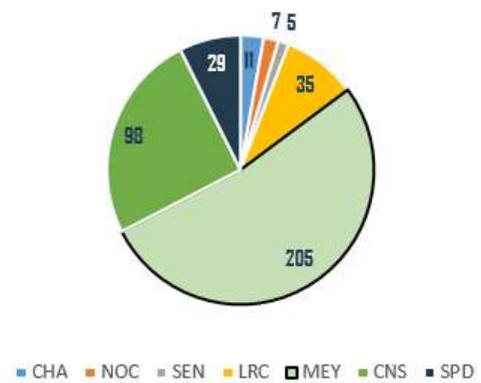
- Interventions sur et hors secteurs SDIS 13 en vue d'optimiser la mutualisation des moyens et des effectifs sur les limites du département avec les SDIS limitrophes.

Etudes et projections

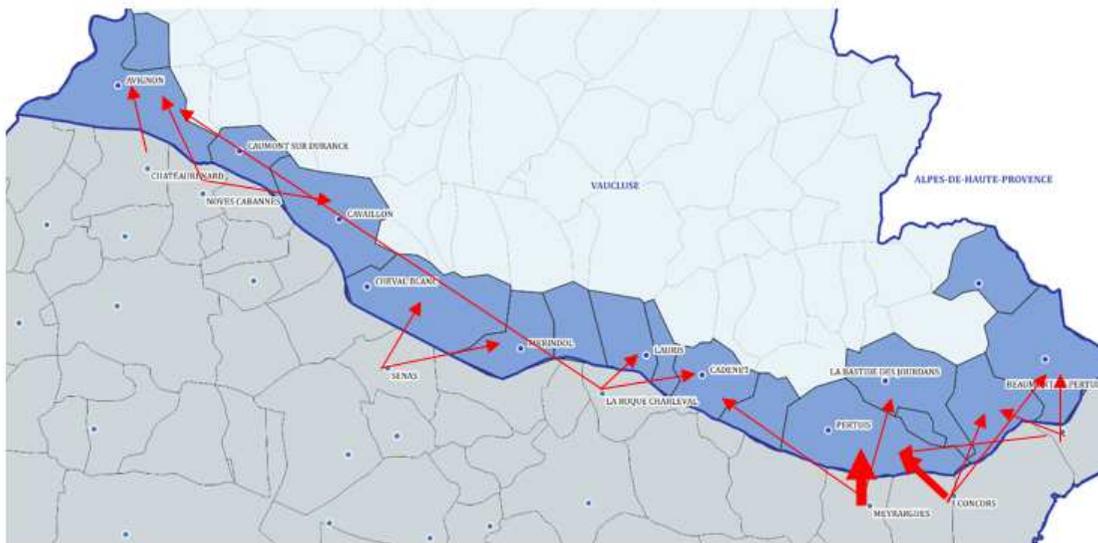
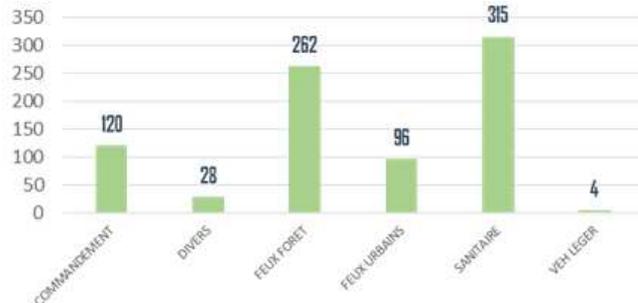
Etude de l'activité opérationnelle du SDIS 13 hors département et hors secteur d'intervention

CIS limitrophes avec le Vaucluse

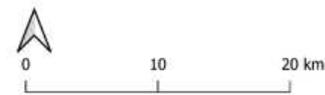
Nombre de sorties de secours hors département et hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



Typologie sorties d'engins hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



- CIS du SDIS 13
- CIS du SDIS 84 limitrophes avec le SDIS 13
- Communes des Bouches-du-Rhône
- Communes du Vaucluse
- Communes limitrophes
- Contour des départements



- [100; 299] sorties de secours
- [50; 99] sorties de secours
- [20; 49] sorties de secours
- < 20 sorties de secours

Données issues de la base de données du SDIS 13: [Clickview](#) (mars 2020)

Couverture des risques courants

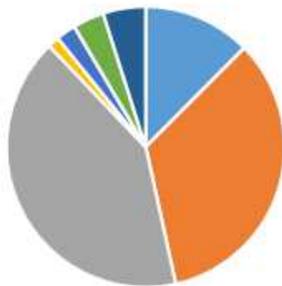
- Interventions sur et hors secteurs SDIS 13 en vue d'optimiser la mutualisation des moyens et des effectifs sur les limites du département avec les SDIS limitrophes.

Etudes et projections

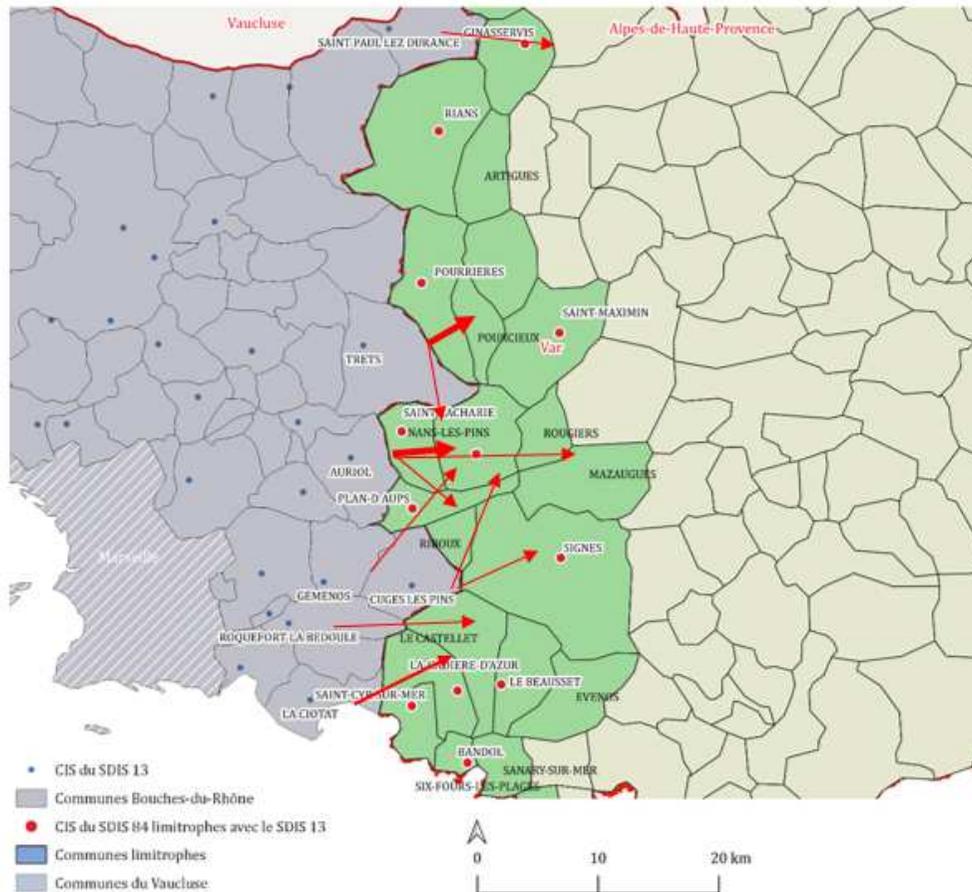
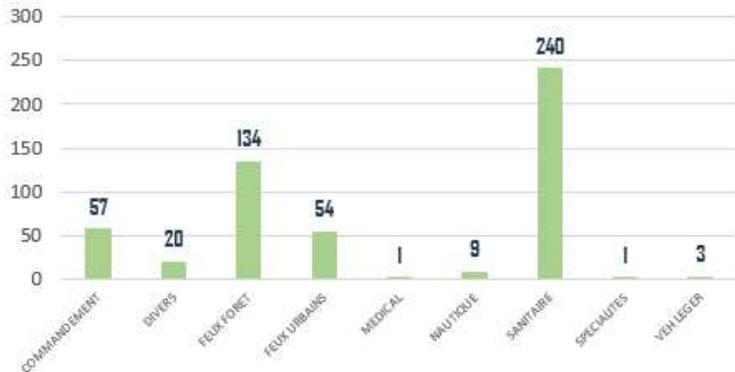
Etude de l'activité opérationnelle du SDIS 13 hors département et hors secteur d'intervention

CIS limitrophes avec le Var

Nombre de sorties de secours hors département et hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



Typologie sorties d'engins hors secteur SDIS 13 (2014-2019)



- [50; 100] sorties de secours
- [20; 30] sorties de secours
- < 10 sorties de secours

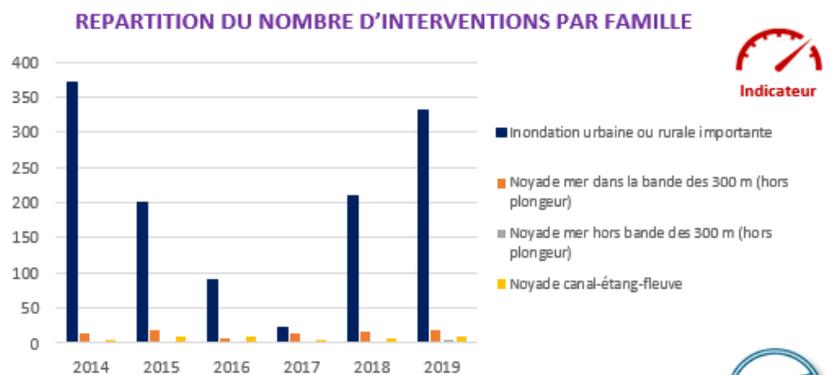
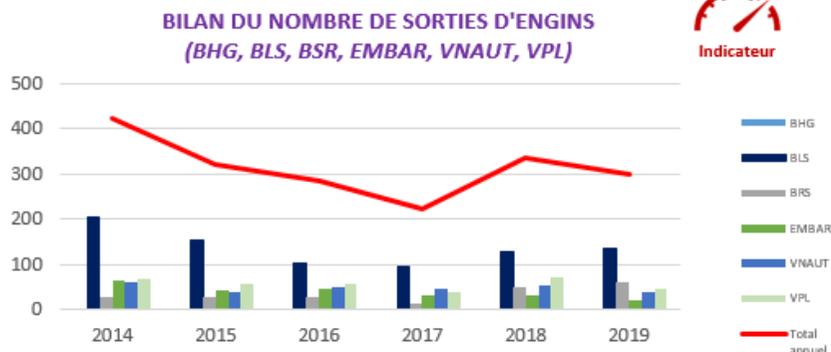
Couverture des risques complexes



- Présentation des moyens du SDIS 13;
- Couverture qui s'appuie sur une analyse déterministe scenarii et RETEX
- Seuil de réponse proposé par le CoTRRiM;
- Etude des interventions.

Couverture des risques en milieux aquatiques

Les moyens du SDIS 13



Seuil de réponse du SDIS 13

	Scénario Impact faible	Scénario Impact Modéré	Scénario Impact Fort
Inondation	1 GSEV/24h, 1 GAI/24h, 4 GPI/24h, 1 cellule pompe /24h 85 SP	2 GSEV/24h, 2 GAI/24h, 10 GPI/24h, 2 Cellules pompe/24h 198 SP	3 GSEV/24h, 3 GAI/24h, 15 GPI/24h, 3 Cellules pompe/24h 297 SP

Les engins

La réponse des sapeurs-pompiers s'appuie principalement sur des moyens usuels, comme les camions citernes feux de forêt et sur des véhicules tout usage pouvant transporter du matériel d'assèchement.

Afin de réaliser des reconnaissances ou d'opérer des mises en sécurité et des sauvetages de personnes, le SDIS 13 utilise différents types d'embarcations:

- **21 bateaux de reconnaissance et de sauvetage (BRS):** reconnaissance, acheminement de personnels et de matériels pour soutien à la population dans les limites d'une charge correspondant à 3 ou 4 personnes en zone inondée sans courant.
- **6 bateaux légers de sauvetage (BLS) semi rigide de 4,60m:** embarcations très maniables dont l'usage prépondérant est le sauvetage côtier, notamment sur le littoral en application des techniques opérationnelles du GNR sauvetage aquatique avec capacité de transport en mode sauvetage de 8 personnes.
- **11 BLS semi-rigides de 5 m, 5.50 m, 6.30 m et 6.70 m:** capacité d'emport en mode sauvetage portée à 15 personnes pour le plus grand modèle. Embarcations polyvalentes assurant des missions en zones maritimes et fluviales (recherche et sauvetage de personnes en milieu aquatique et subaquatique, récupération d'animaux ou d'objets, reconnaissance, participation à la lutte contre les pollutions,...).
- **2 BLS de 7,50 m:** capacité d'emport en mode sauvetage de 22 personnes environ. Missions polyvalentes.
- **3 embarcations de types barge (EMBAR) de 10 m:** barge polyvalente avec motopompe de lutte contre l'incendie intéressant principalement des navires de plaisance et assurant également l'accueil d'une quinzaine de naufragés.
- **4 véhicules nautiques à moteur (VNM):** utilisation dans le cœur marin du parc national des calanques. Utilisation également possible sur fleuve en crue.
- **1 hydroglisseur.**

Pour assurer le pompage et déblaiement d'une zone inondée, le SDIS 13 met à disposition des lots inondation, des lots pompe et des lots d'épuisement. Toutes les opérations d'épuisement et d'assèchement se déroulent après la décrue. Egalement, les VSAV sont équipés d'un dispositif de flottabilité simple. Ce **lot de premier secours aquatique** comprend un filin flottant qui permet de sécuriser une action de premier secours aquatique tant pour la victime que pour le sauveteur.

Enfin, 3 berces-pompes utilisables dans les groupes d'alimentation peuvent également être mises en œuvre sur des opérations d'épuisement d'envergure.

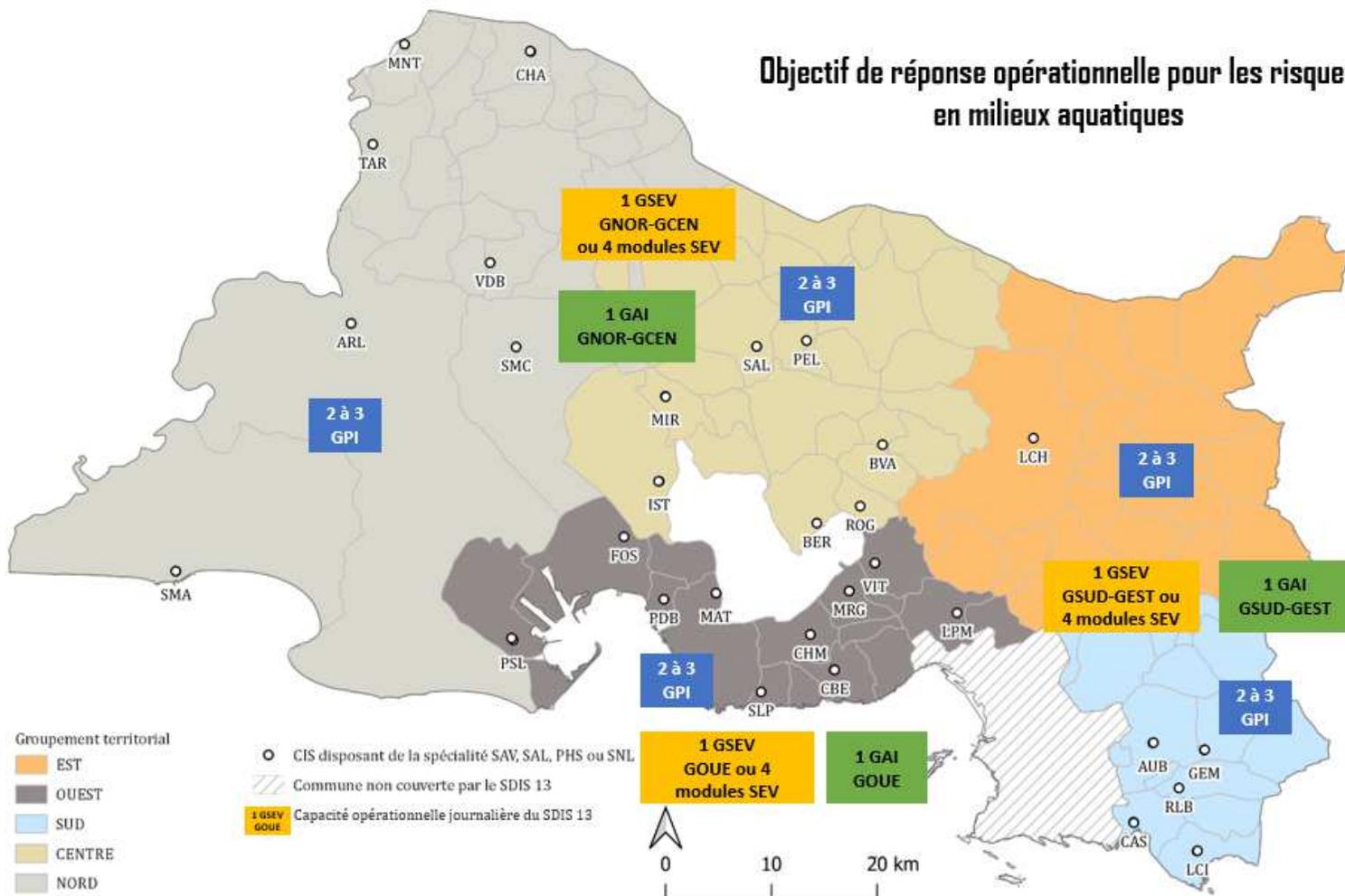


Couverture des risques complexes



- Etude de la couverture assurée par les unités spécialisées pour chaque risque;
- Recherche de l'optimisation de la couverture ops.

Couverture des risques en milieux aquatiques



Objectif de réponse opérationnelle pour les risques en milieux aquatiques



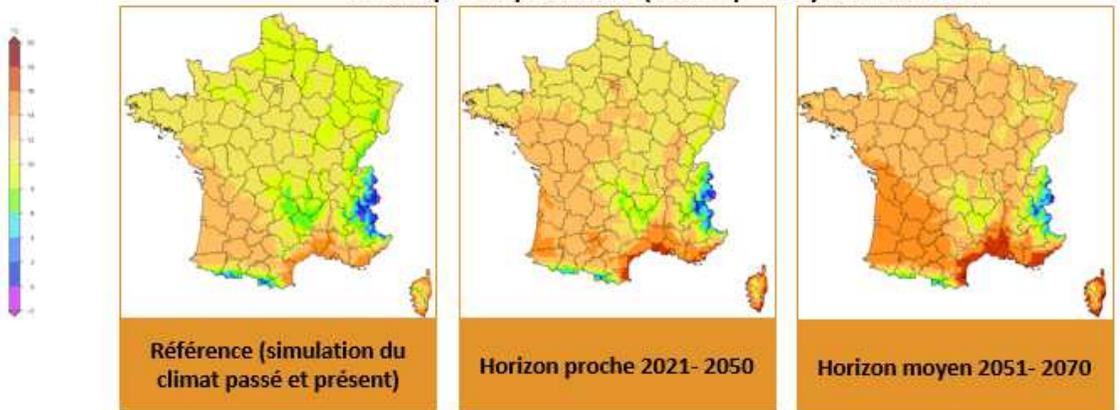
Indicateur

Couverture des risques complexes

- Mise en avant des phénomènes climatiques futurs et de leurs impacts opérationnels.

Couverture des risques climatiques

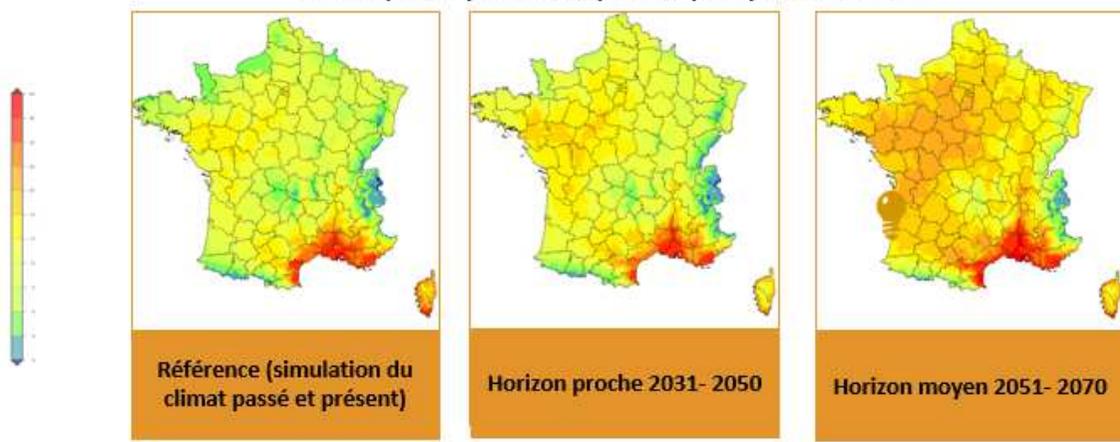
Simulation des températures moyennes quotidiennes selon un scénario sans politique climatique dit pessimiste (RCP8.5) – Moyenne annuelle



Les températures seront plus douces en hiver et seront plus élevées en été avec des pics pouvant aller jusqu'à +10°C de plus que la moyenne annuelle actuelle selon le scénario le plus pessimiste.

De nouveaux départements seront impactés par des pics de chaleurs.
Résultats: baisse du nombre de saisonniers disponibles pour le département des Bouches-du-Rhône, baisse du nombre de colonnes de renfort venant de l'extérieur au détriment d'autres départements.

Simulation de l'indice feu météorologique (IFM) soumis à un scénario sans politique climatique dit pessimiste (RCP 8.5) en période estivale



Durant la période estivale 2019, le département des Bouches-du-Rhône a connu 39 journées avec au moins une zone météorologique classée en « très sévère » ainsi que 5 journées avec au moins une zone classée en extrême. Le dispositif préventif conséquent, par rapport à d'autres départements ayant un danger météorologique semblable ou légèrement supérieur, est une des explications du bilan positif.

Source: DRIAS

Interactions et perspectives



Objectifs
attendus du guide
de l'OGSCGC du
29.12.2020:

- Mutualisation et interactions avec les SIS limitrophes ainsi qu'avec le BMPM;
- Perspectives organisées en 7 orientations stratégiques et déclinées en 35 actions à conduire.

III. Interactions et perspectives

Volet commun

3.1 Interactions et perspectives du SDIS 13	3
3.1.1 Interactions et perspectives avec le SDIS 04	4
3.1.2 Interactions et perspectives avec le SDIS 30	5
3.1.3 Interactions et perspectives avec le SDIS 84	7
3.1.4 Interactions et perspectives avec le SDIS 83	8
3.1.5 Mutualisation possible avec les SIS limitrophes	9
3.1.6 Projections propres au SDIS 13	11
3.1.7 Perspectives quinquennales du SDIS 13	14
3.2 Interactions et perspectives du BMPM	15
3.3 Interactions et perspectives du Corps Départemental et du BMPM	

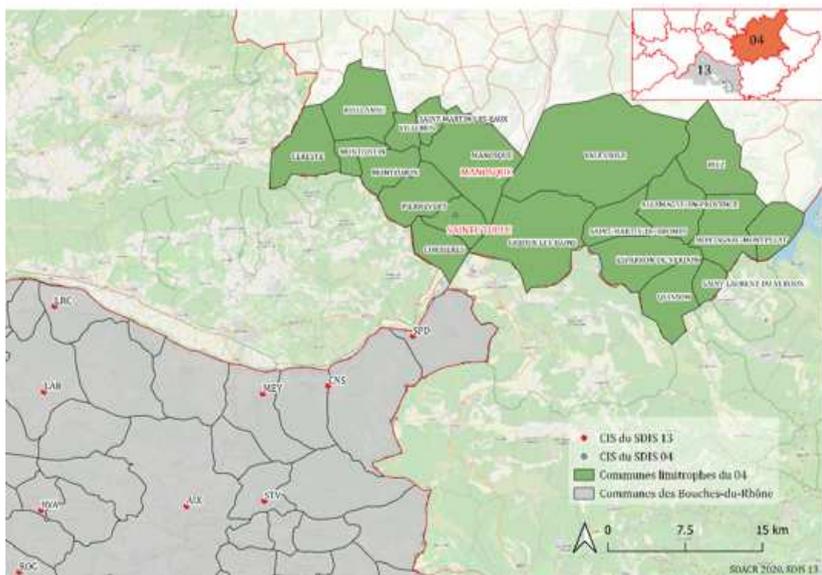


Interactions et perspectives

SDACR 2020

- Echange avec les SDIS limitrophes;
- Proposition de mutualisation de moyens (ex: BEA MAN).

Interactions et perspectives avec le SDIS 04



❑ A retenir

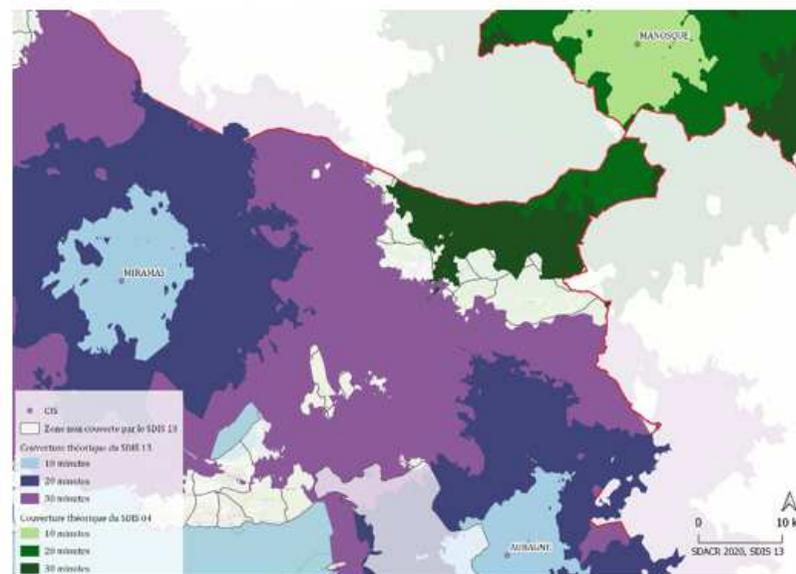
Le SDIS 04 ne possède pas de spécialité RAD ni d'équipement dédié à la spécialité. Sa proximité avec Cadarache en fait un territoire d'autant plus vulnérable.

❑ Projections

- Mutualiser les exercices;
- Améliorer les interactions et les échanges de données dans le cadre des conventions.

❑ Mutualisation SDIS 04 → SDIS 13

Le SDIS 04 possède un BEA de 30 mètres pouvant être déployé en moins de 30 minutes sur le Nord Est du département. En effet, les BEA du SDIS 13, situés à MIR et AUB interviendront sur cette zone en plus de 30 minutes. De plus, Manosque possède un VCYN0 ainsi qu'une équipe CYNO pouvant intervenir plus rapidement que le VCYN0 de LAB, sur notre département.



Les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence ne sont pas contigus : 600 mètres les séparent!



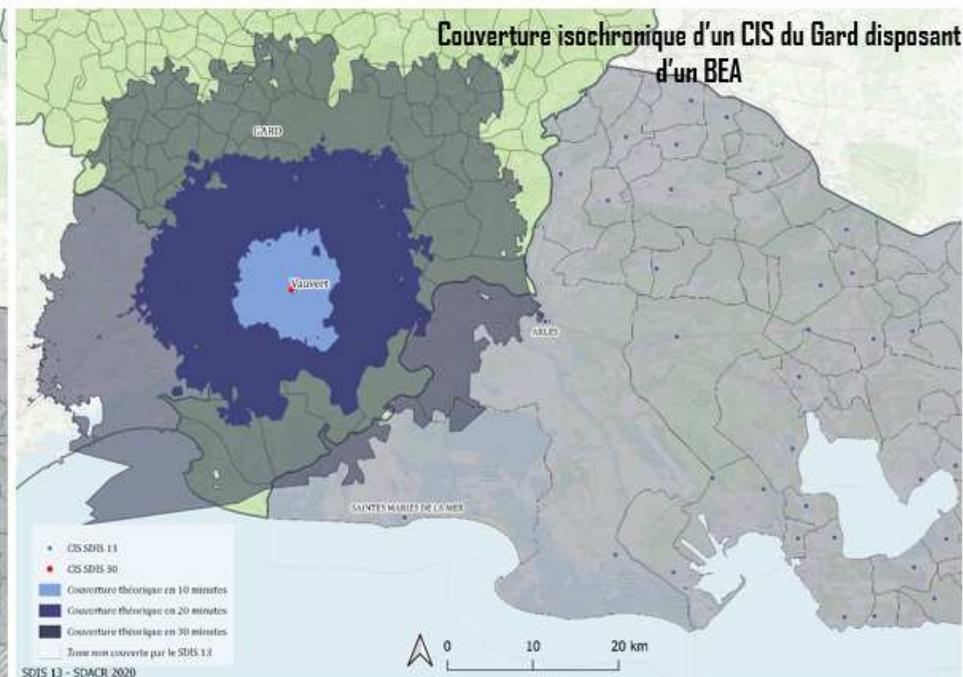
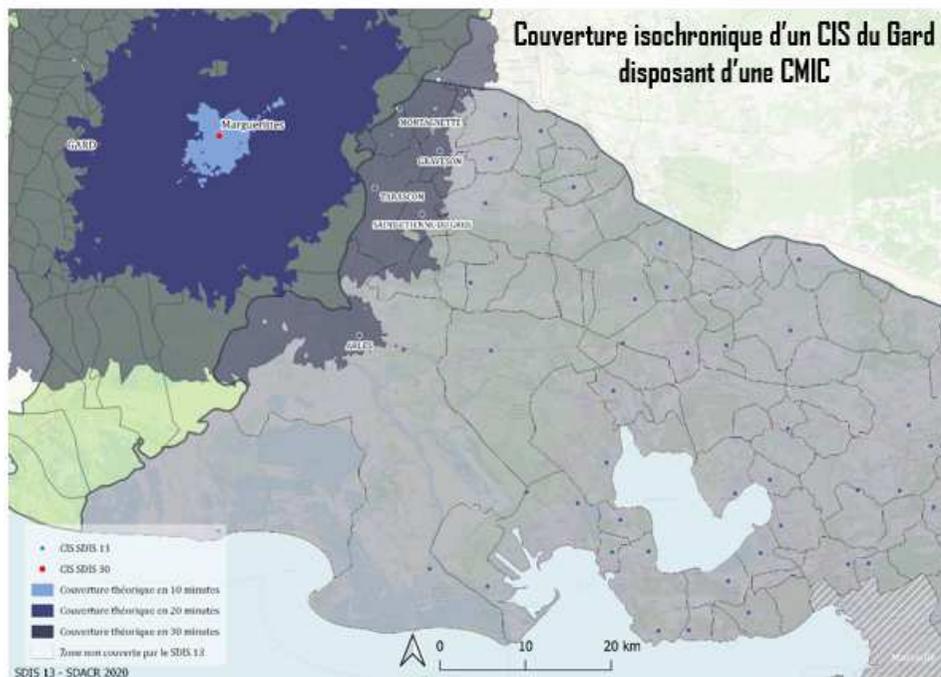
Interactions et perspectives

SDACR 2020

- Echange avec les SDIS limitrophes;
- Proposition de mutualisation de moyens (ex: BEA MAN).

Interactions et perspectives avec le SDIS 30

Etude des interactions avec CIS du Gard



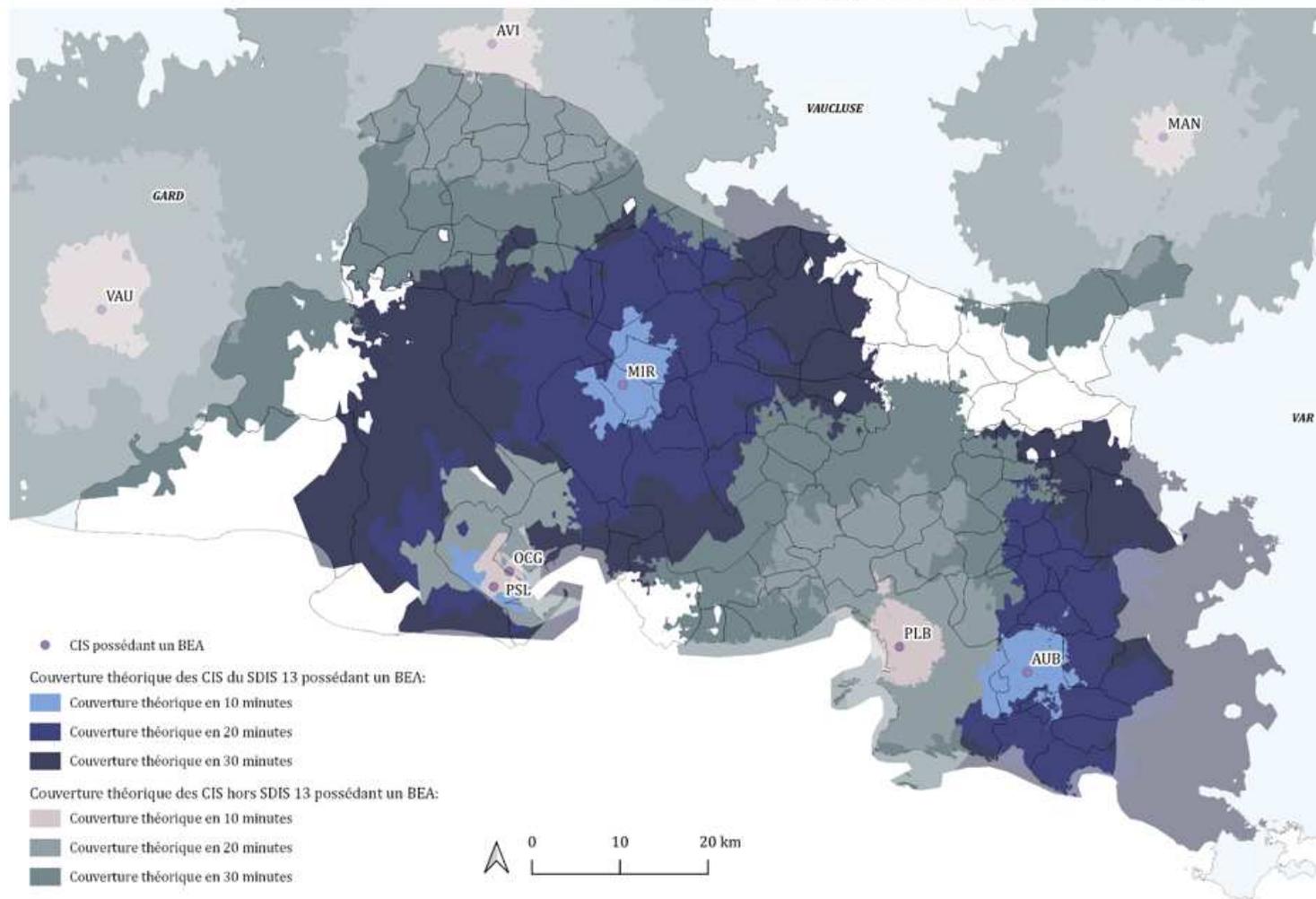
Interactions et perspectives

SDACR 2020

- Recherche de mutualisation des moyens lourds et rares.

Mutualisation possible avec les SIS limitrophes

Couverture théorique en BEA avec les SIS limitrophes



Interactions et perspectives

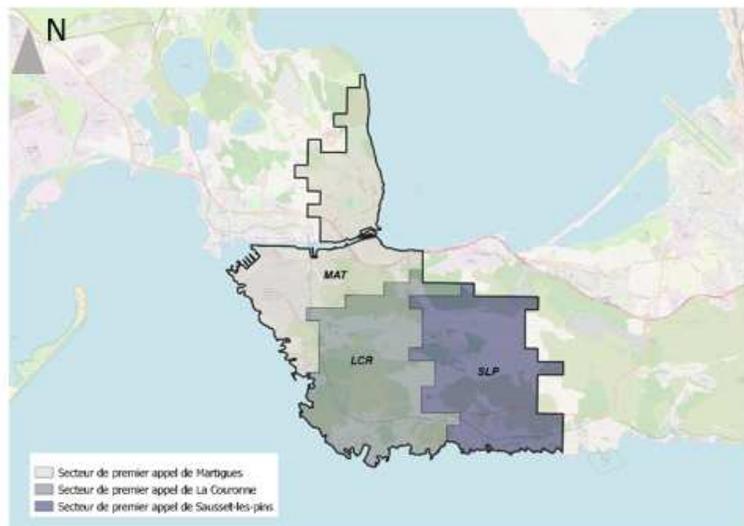
SDACR 2020

- Etude de l'optimisation de la couverture de l'ouest du bassin de la côte bleue.

Prospectives propres au SDIS 13

Couverture de l'Ouest de la côte bleue

- Couverture actuelle



Actuellement, le secteur de l'Ouest de la côte bleue est couvert par:

- Le poste avancé de La Couronne (LCR), rattaché au CSP MAT;
- Le CIS SLP.

La particularité du poste avancé de LCR est qu'il dispose d'une garde dédiée SAV afin d'assurer la couverture du risque nautique.

- Focus sur le poste avancé de LCR

695 sorties d'engins par LCR

1181 sorties d'engins sur le secteur LCR
(2019)

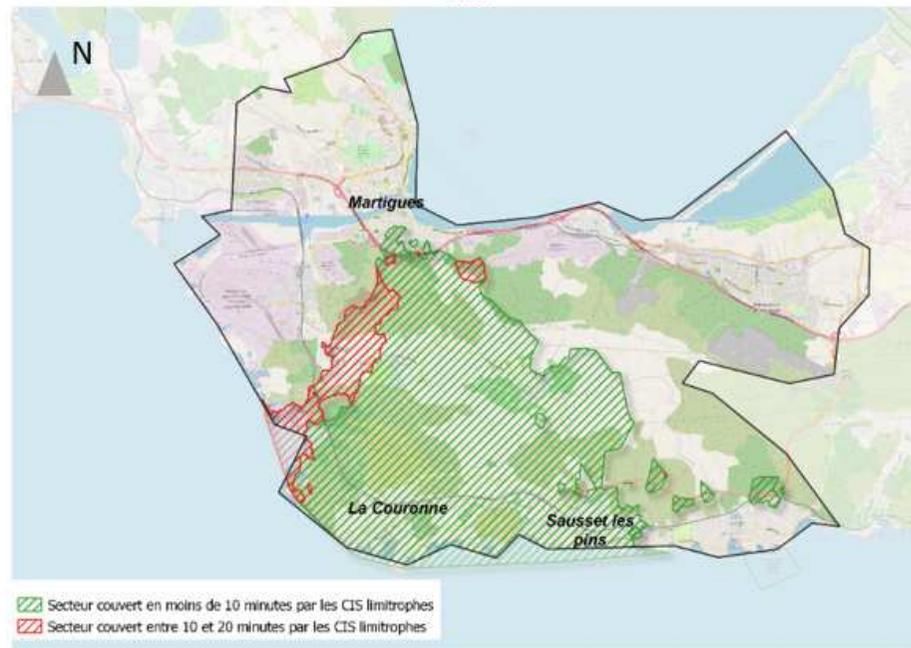
2019:

37 missions nautiques

La garde dédiée SAV est donc très peu sollicitée pour des missions opérationnelles nautiques. Il faut noter que lors des entraînements, le matin, le CIS SLP assure la couverture du secteur de LCR.

- Couverture du secteur ouest de la côte bleue

Un redéploiement de la couverture de l'ouest du bassin de la côte bleue pourrait être assurée par une entité dénommée « Côte Bleue Ouest » (CBO), comprenant les CIS SLP et LCR.



L'isochrone 10 minutes du CIS SLP couvre 80% du secteur de LCR.

Interactions et perspectives

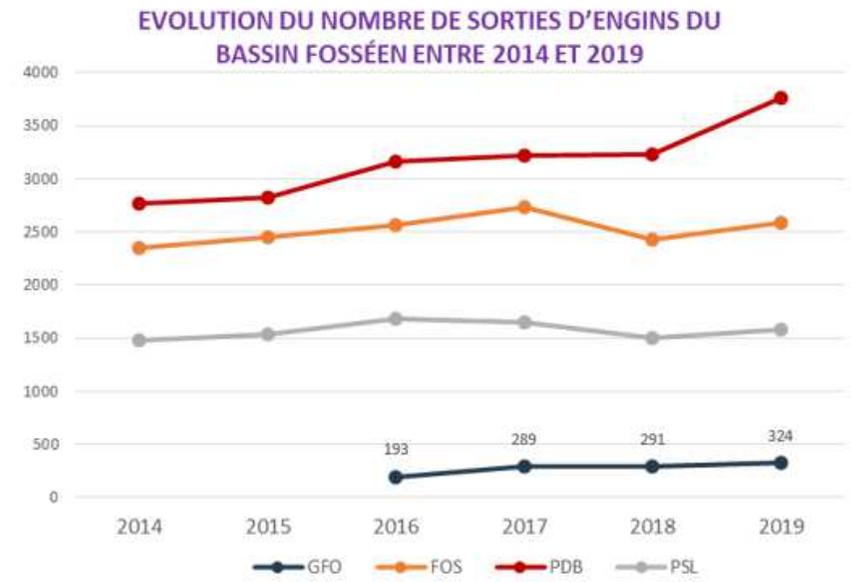
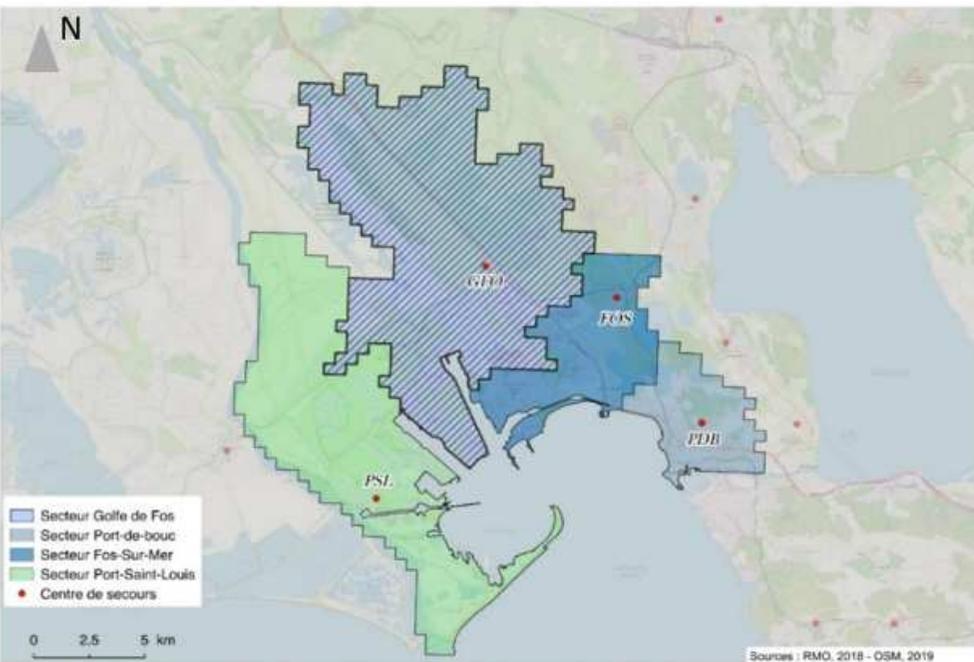


- Etude de l'optimisation de la couverture de l'ouest du bassin de la côte bleue.

Prospectives propres au SDIS 13

Couverture du bassin Fosséen : Place du poste avancé de Golfe de Fos (GFO)

Le SDACR de 2015 prévoyait la pérennisation de la couverture de la ZIP grâce à la création du poste avancé de GFO. Face à la conjonction de la faible sollicitation spécifique à ce secteur et de l'impossibilité d'obtenir un terrain ou un bâtiment rassemblant tous les critères (hors des périmètres PPI, viabilisé, mise à disposition), le SDIS 13 envisage d'évaluer la couverture à partir des centres de secours existants.



Cette étude met en exergue la faible activité opérationnelle du poste avancé de GFO.

L'armement de ce poste avancé repose sur une synergie entre les CIS de FOS, PSL et PDB. En effet, chaque CIS fournit 2 personnels afin de répondre aux contrats fixés par le ROD.

Interactions et perspectives

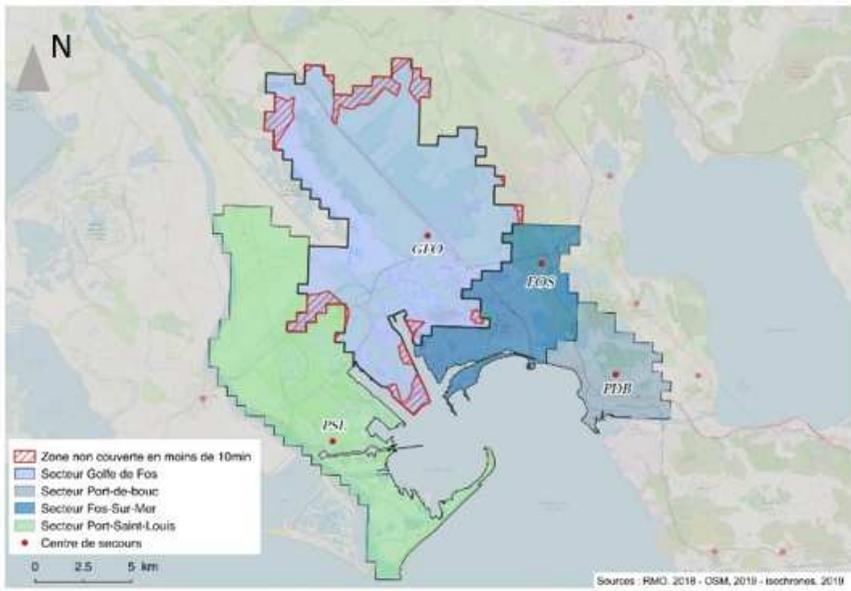


- Etude de l'optimisation de la couverture de l'ouest du bassin de la côte bleue.

Prospectives propres au SDIS 13

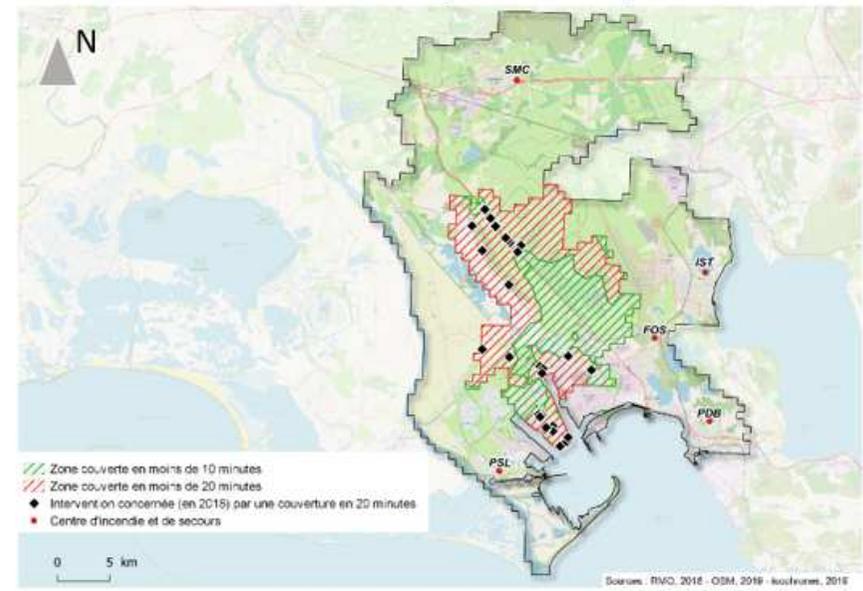
Analyse cartographique et isochronique

Couverture actuelle



Actuellement sur le secteur de GFO, certains endroits sont couverts dans un délai supérieur à 10 min.

Couverture du secteur de GFO assurée par les CIS limitrophes



En comparaison avec la cartographie précédente, la zone non couverte dans un délai de 10 minutes est en augmentation. Néanmoins, l'ensemble du secteur de GFO est couvert dans un délai compris entre 10 et 20 min. De plus, en 2018, moins de 10% des interventions sont couvertes entre 20 et 30 minutes.

La proximité des CIS limitrophes permet de maintenir un délai de couverture en dessous des 20 minutes. Par ailleurs, en réalisant un redéploiement du personnel dédié à GFO sur les CIS de ce bassin, son potentiel opérationnel serait renforcé. En effet, les POG de PSL, GFO, FOS et PDB ne permettent pas l'engagement d'un FPT à 6 et d'un FMOGP, si les VSAV sont en intervention.

Actuellement, lorsque les centres armant le poste avancé se trouvent en manque de personnel, ces derniers, sollicitent les agents positionnés à GFO pour maintenir leurs potentiels opérationnels. Ainsi, les POG de GFO sont régulièrement non atteints (en 2018, 59% du temps en sous-effectif).

Prospectives quinquennales du SDIS 13

• Pérenniser une analyse des risques du SDACR évolutive,
• Recentrer la couverture du GPMM sur FOS et SL,
• Optimiser la couverture de l'ouest du bassin côte bleue,
• Stabiliser une gestion mutualisée par bassin de risques,
• Réaliser des plans d'intervention afin d'améliorer la cohérence et l'engagement des secours des espaces naturels sensibles.

Acter les orientations stratégiques en matière d'organisation de la couverture opérationnelle

Consolider et déployer les principes prévalant à l'organisation de la réponse opérationnelle

- Intégrer les objectifs du SDACR en principes dans le ROD,
- Mettre en place un RMO interactif et évolutif.
- Mettre en œuvre un CDAU,
- Maîtriser l'évolution du SUAP,
- Contenir les missions d'assistance à personne (MAP).

- Accompagner les élus dans leur fonction de DOS et sur leur missions d'information auprès des populations,
- Continuer les formations aux gestes qui sauvent auprès des élèves du secondaire,
- Poursuivre les campagnes de promotion de l'engagement citoyen,
- Poursuivre la politique de prévention pour les accidents domestiques et les incendies d'habitation,
- Poursuivre l'information préventive aux comportements qui sauvent,
- Renforcer le process de réalisation d'exercices pour les PER.

• Réorganiser le soutien opérationnel (accueil, véhicule opérationnel, repas, logistique) par la création d'un centre de soutien,
• Améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des personnels au sein des unités.

Assurer et renforcer le soutiens aux intervenants

Travailler à une plus grande résilience de la population et les actions qui en découlent

- Repenser l'approche et l'organisation de spécialités (couverture, formation, RP, positionnement, FMPA de tronc commun, FMPA de spécialités, exercices),
- Poursuivre la modernisation du recensement des disponibilités opérationnelles des agents et des spécialistes ainsi que les modalités d'alerte du personnel en astreinte,
- Poursuivre une démarche d'évaluation globale des vulnérabilités dans le domaine de la sécurité et de la sûreté.

PROJECTIONS
2021-2026
Organisées en 7 orientations stratégiques et 35 actions à conduire

• Mettre en corrélation le plan de formation avec les objectifs de réponse capacitaire,
• Disposer d'une base de données agents unique,
• Procéder à l'évaluation différée des formations dans le but d'améliorer le prochain plan annuel de formation et terminer la mise en place des documents réglementaires régissant les cursus des formations de tronc commun des SP,
• Revoir l'organisation et la réalisation des FMPA,
• Poursuivre la mise en œuvre des mesures permettant de maintenir le POG: agir sur la formation, optimiser la répartition des SPP dans les CIS, agir sur la disponibilité des SPV,
• Mettre en œuvre la GPEAC pour les SPV.

Garantir l'adéquation des ressources (humaines, matérielles et compétences) avec la sollicitation

Rechercher plus de modularité, de polyvalence et de complémentarité dans la définition des moyens et de l'équipement

Acter l'élaboration d'une réponse capacitaire pour couvrir les risques complexes

- Tenir compte des moyens spécialisés des SIS limitrophes pour l'affectation de nos moyens,
- Assurer et privilégier la polyvalence et la complémentarité des moyens d'interventions,
- Faire évoluer les dispositifs prévisionnels spécifiques vers plus de modularité,
- Homogénéiser les indicateurs d'évaluation du SDIS imposés par la DGSCGC dans le cadre des échanges inter-SDIS,
- Poursuivre une démarche d'optimisation du parc des matériels roulants,
- Mutualiser les achats d'engins et de matériels (casques, ..) avec les SIS limitrophes,
- Uniformiser le processus de gestion des CIS (périodicité, fiche « type », tableau de suivi et synthèse annuelle).

Prospectives quinquennales du SDIS 13

Orientations stratégiques
Acter les orientations stratégiques en matière d'organisation de la couverture opérationnelle

Assurer et renforcer le soutien aux intervenants

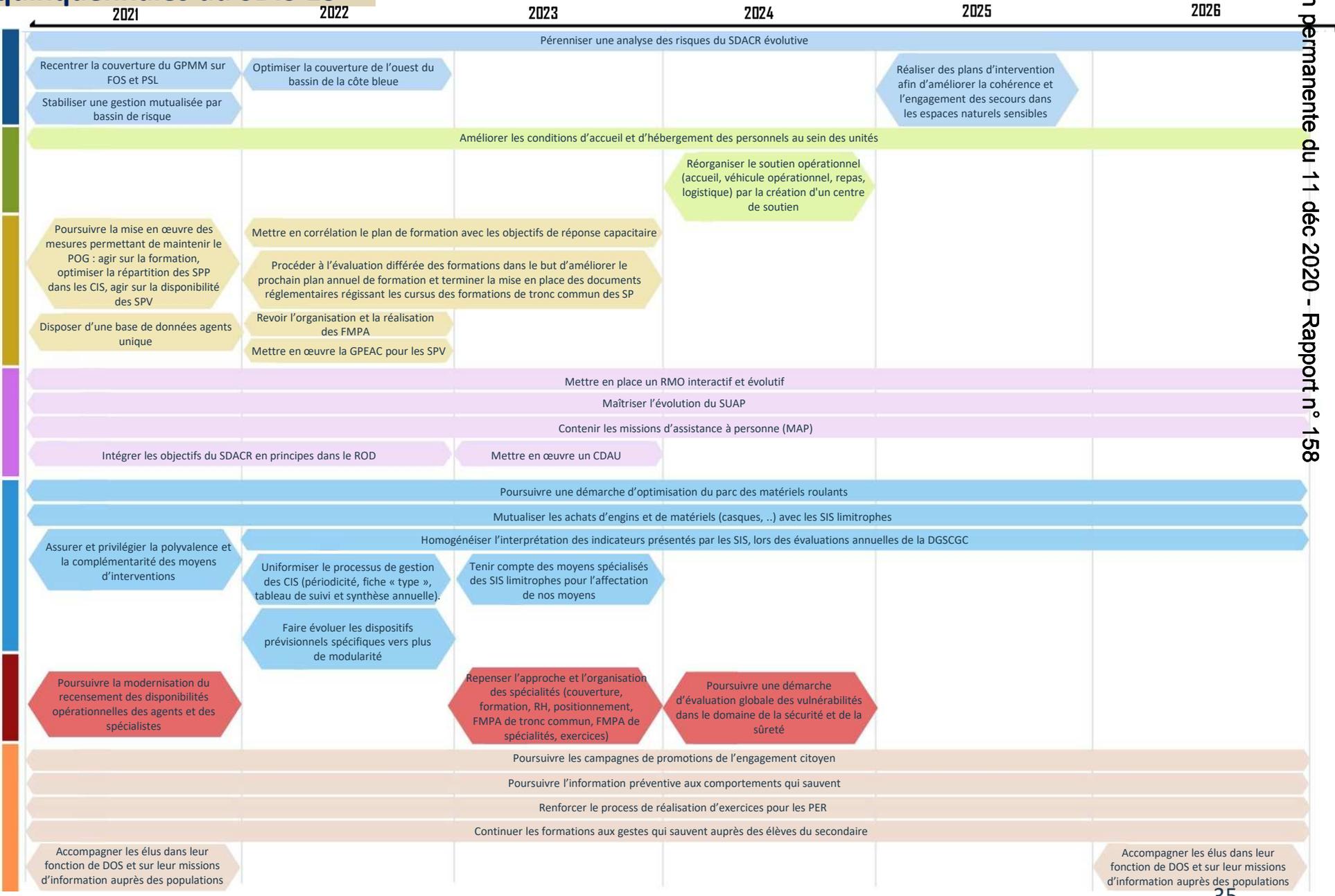
Associer à la sollicitation, l'affectation des ressources

Consolider et déployer les principes prévalant à l'organisation de la réponse opérationnelle

Rechercher plus de modularité, de polyvalence et de complémentarité dans la définition des moyens et de l'équipement

Acter l'élaboration d'une réponse capacitaire pour couvrir les risques complexes

Travailler à une plus grande résilience de la population et les actions qui en découlent



Interactions et perspectives avec le BPPM



- Interactions et perspectives basées sur différents axes :

Spécialité détachement d'intervention hélicoptère (DIH)

Besoin prévisionnel de renforts de l'autre SIS				
Service d'incendie et de Secours (SIS)	Scénario, seuil ou moment où un SIS atteint sa rupture capacitaire	Délai de mobilisation des renforts	Effectifs proposés en renfort	Engins proposés en renfort
	Un groupe DIH en action terrestre ou hélicoptérée	2 heures maximum	1 groupe DIH de 20 personnels	<ul style="list-style-type: none"> 1 VLTT 2 CCF + 1 CCGC 1 CDIH + 1 DAFF 1 VTU Pionnier en option
	1 stick DIH engagé sur un feu en manœuvre offensive	2 heures maximum	1 stick DIH de 13 personnels	<ul style="list-style-type: none"> 1 VRCG 1 CMDIH 2 CCF 1 TPHR

Perspectives		
Prospectives communes de 2021 à 2026	Perspectives communes dans le domaine de la formation (FMA PA, exercices en commun, etc.)	Perspectives d'acquisitions communes
<p>1/ Recouvrement systématique par un DIH de l'autre SIS lors de l'engagement d'un DIH sur sa zone de compétence.</p> <p>2/ Participation au DIH 13.</p>	<p>1/ Participation de spécialistes de l'autre SIS à l'encadrement des formations DIH1 et DIH2.</p> <p>2/ Invitation des spécialistes de l'autre structure lors des FMFA organisées hors saison FDF.</p> <p>3/ Familiarisation avec l'hélicoptère (Morane Aix) lors de la mise en place du DIH commun.</p>	<p>Cependant, il serait possible que les deux unités puissent communiquer sur les achats prévus afin de comparer les prix proposés par les fournisseurs.</p>

Autres propositions et observations
<p>Mettre à disposition du COZ sud une « force commune » réunissant un DIH du Corps Départemental et le DIH du BPPM permettant de mobiliser rapidement une réponse spécialisée conséquente pour une projection intra ou extra zonale</p>

- DIH
- EELD
- IF
- NAUTIQUES
- BCH
- RAD
- ANTIPOL/DEPOLL
- MPM/GRIMP
- USSH
- Jeux tactiques /brûlage dirigé
- SAR CYNO
- Rail Route
- Appui robotisé
- Planification opérationnelle
- Compresseur bouteille
- Sécurisation conjointe CODIS/COSSIM
- Réseau radio du futur
- Réflexion de projections communes

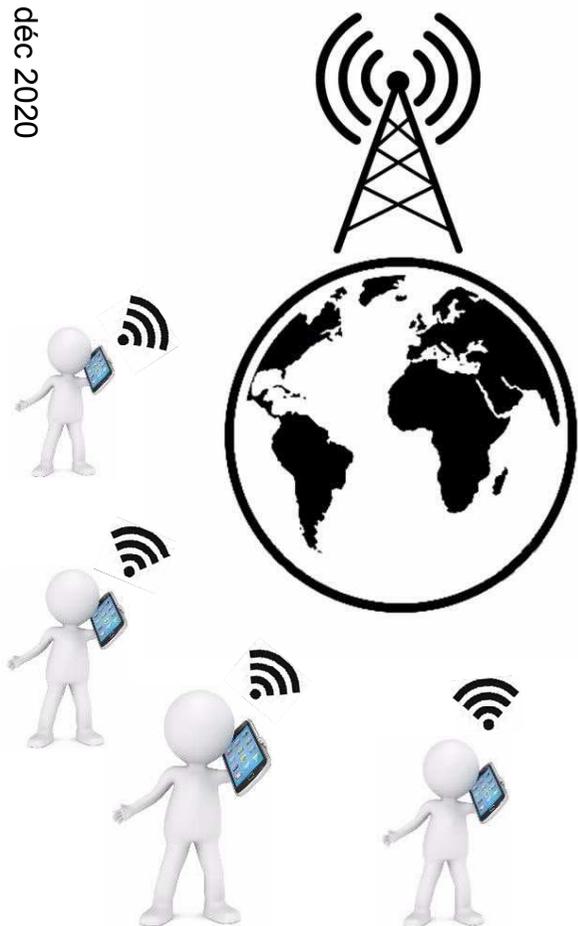
3. NOUVEAUTÉS DU SDACR 2020

NOUVEL ACTEUR

PROVENCE TOURISME

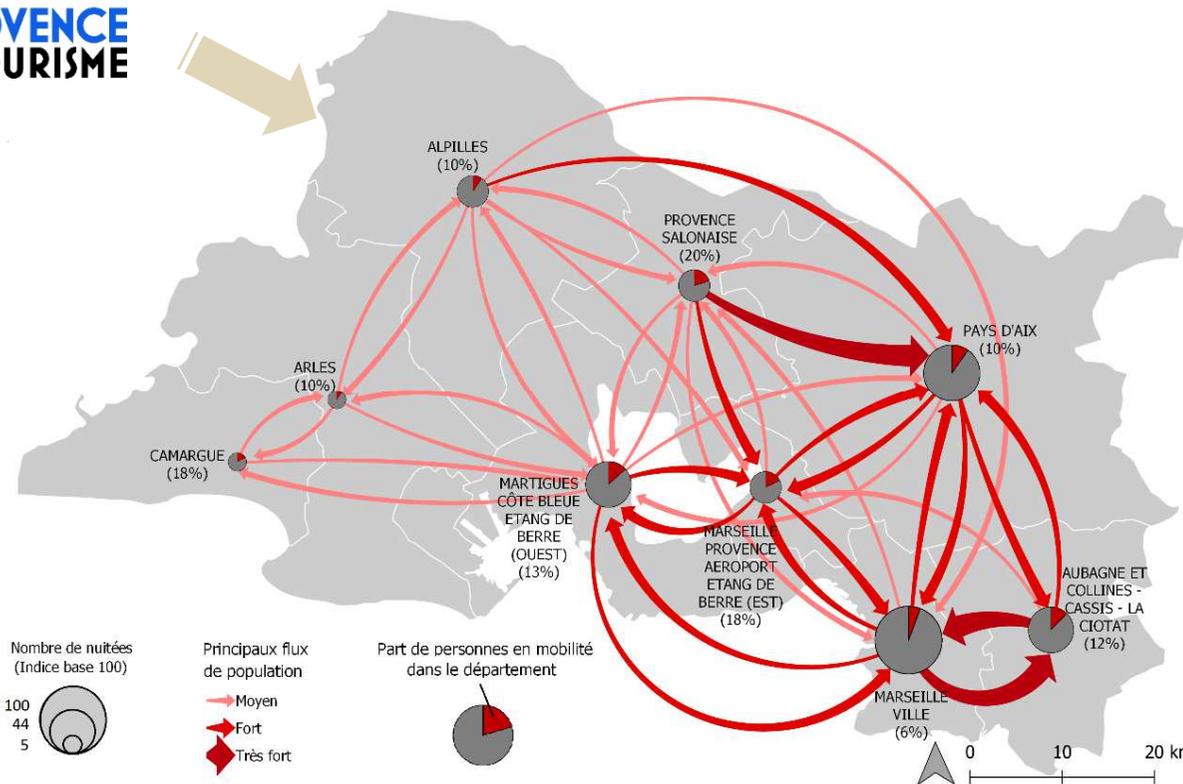
Données mobiles de la population des Bouches-du-Rhône

Etude du comportement des populations



MOBILITE DES POPULATIONS RESIDENTES ET TOURISTIQUES DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE EN 2018

PROVENCE
TOURISME



Aide de lecture : 6% des personnes qui ont dormi à Marseille vont effectuer un déplacement dans le département
 Ne figurent pas sur cette carte les déplacements des populations vers l'extérieur du département

Source : Flux Vision Tourisme - Orange / Provence Tourisme

NOUVEL ACTEUR

PROVENCE - TOURISME

Comparaison de la fréquentation du territoire entre l'INSEE et Provence Tourisme

(1) Compétence SDIS 13	Source	Fréquentation Ville de Marseille		Fréquentation sur le reste du territoire départemental (1)	
		Nocturne	Diurne	Nocturne	Diurne
Total population été	-1	804 300	880 500	1 948 400	2 177 800
	-2	870 018	870 018	1 177 415	1 177 415
Total population hors été	-1	880 600	950 013	2 015 800	2 207 100
	-2	870 018	870 018	1 177 415	1 177 415

Source 1 : PROVENCE TOURISME (données 2018)

Source 2 : INSEE (Population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019).

Explications :

Période été: du 1^{er} mai au 31 octobre

Période hiver: du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 31 décembre.

Population diurne: Français et étrangers excursionnistes, excursionnistes récurrents, habituellement présents, résidents et touristes.

Population nocturne: Habituellement présents, résidents et touristes (les excursionnistes ne sont pas comptés la nuit pour Provence Tourisme).

La valeur du sauvé

Introduction à la valeur du sauvé: une approche économique de l'action des sapeurs-pompiers

Les populations et les pouvoirs publics attendent des SDIS une efficacité opérationnelle et également une efficacité budgétaire. Ainsi, les services rendus par les sapeurs-pompiers comme le **sauvetage de vies, de biens ou de patrimoine**, doivent être estimés, de manière monétaire, afin de rendre compte de leur efficacité.

❑ Evaluer la performance du SDIS 13:

Il existe déjà un certain nombre d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs développés par les SDIS leur permettant de mesurer leur performance. Cependant le calcul de la valeur économique du sauvé devrait être davantage intégré dans cette démarche.

En effet, mesurer la production non marchande d'un SDIS est un réel enjeu. Rappelons également que le budget total accordé à ces établissements avoisinait les 5 milliards d'euros en 2018. Cependant, ce coût doit être ramené « *à la valeur des vies, des emplois, des biens, et des environnements sauvés et/ou préservés en continu* ».

Suivant cette démarche, les SDIS se sont dotés d'indicateurs leur permettant de mesurer leur performance, on parle alors de valorisation de l'action des sapeurs-pompiers à travers le calcul de la **valeur économique du sauvé**.

❑ Quelles méthodes de calcul et d'évaluation? :

Le SDIS 13 a souhaité s'appuyer sur les méthodes de calcul proposées par les travaux de Cécile Canouet (2016)**, Dorian Goninet (2018)*** et de Nouhaila Amir (2019)****.



Présentation des méthodologies suivies:

❑ La valeur des vies préservées :

Selon l'OCDE, la vie humaine est estimée à 3 millions d'euros en France****, sans distinction d'âge, de sexe, ou de condition de santé. Ces estimations sont faites afin de guider les responsables publics lorsqu'ils se retrouvent face à des choix d'investissements visant à réduire le risque de mortalité. Ces investissements sont alors « comparés » aux avantages attendus en terme de vies sauvées.

Grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers et à leurs gestes de secours (réanimation lors d'un arrêt cardiaque ou sauvetage lors d'un accident de circulation ou en mer ou lors d'un feu), plusieurs vies humaines sont sauvées chaque année. Le SDIS 13 estime sauver environ 1500 vies par an.

❑ La valeurs des biens préservés :

Les sapeurs-pompiers sauvent, également, des biens lors des incendies. En effet, sans leur intervention, les biens sont menacés de brûler dans leur intégralité. Ainsi, la différence entre la valeur des dégâts et la valeur initiale du bien permet d'évaluer ce qui a été sauvé grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers.

❑ La valeurs de l'environnement sauvé :

Le nombre d'interventions liées au risque feu de forêt représente une faible part dans les statistiques du SDIS 13. Cependant, un tel évènement engendre des dépenses importantes en termes de moyens et de temps.

L'étude présentée ci-après****, permet d'évaluer la valeur de la forêt et d'en estimer les biens valorisables économiquement. En effet, lorsque les sapeurs-pompiers interviennent sur un feu de forêt, ils préservent les habitations exposées, le bois, le tourisme, la biodiversité et évitent ainsi, les coûts de réhabilitation. De plus, leur action permet de maintenir l'activité de séquestration du carbone.

Après étude, le SDIS 13 estime sauver près de 7 millions d'euros par intervention dans les massifs forestiers.

* Institut Français de sécurité civile, « état des lieux des services d'incendie et de secours en France: vers une fragilisation du modèle de sécurité civile? », les études de l'Ifrasec, 2018.

** Cécile Canouet, Valorisation économique de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers, mémoire de Master, Ecole d'économie de Toulouse, univ.toulouse-I, 2016.

*** Dorian Goninet, Etude sur la valeur économique du sauvé, par les services d'incendie et de secours, dans le cas du patrimoine industriel et des établissements recevant du public, mémoire de master, Ecole d'économie de Toulouse, Université de Toulouse-I ed., 2018.

**** Nouhaila Amir, Etude sur la valeur économique du sauvé par les services de secours, le cas particulier de l'environnement et du patrimoine préservé lors de la lutte contre les incendies de forêt, mémoire de master, Agro-ParisTech ed., Paris 2019.

***** OCDE, la valorisation du risque de mortalité dans les politiques de l'environnement, de la santé et des transports, 2012.

La valeur du sauvé

Conclusion:

Quels enjeux pour les SDIS ?

Mesurer la valeur d'une production non marchande est un réel enjeu pour les services d'incendie et de secours de France, car elle permet de valoriser l'activité des SIS afin de démontrer que ces institutions publiques génèrent des gains, directs ou indirects, pour la société.

Vers un outil national?

La valeur économique du sauvé est une famille d'indicateurs permettant de rendre compte de l'efficacité des services de secours, que ce soit auprès des financeurs des SDIS ou auprès des citoyens. Dans le cadre de l'élaboration du SDACR, il est primordial que les SDIS partagent une méthode de calcul unique et harmonisée sur tout le territoire, documentant et confortant leur position de véritables assureurs des territoires.

Vers un outil exhaustif ?

Afin de pouvoir approcher la valeur du sauvé de la manière la plus exhaustive possible, les SDIS devraient s'intéresser au calcul cette valeur dans le cadre d'autres types d'interventions, comme les inondations, les fuites de gaz et la sauvegarde des installations industrielles.

■ 4 milliards d'euros



En sauvant 1592 vies, **soit 39 000 euros par intervention sanitaire en 2019.**

■ Dont 486 millions d'euros



En évitant le décès de 162 personnes dans des accidents de la route en 2018, **soit 53 000 euros par intervention pour accident de la route en 2018.**

■ 1,4 milliard d'euros



En luttant contre 202 feux de forêts, **soit 754 000 euros par intervention feux de forêt en 2017.**

■ 394 millions d'euros



En intervenant sur 842 feux d'habitations, **soit 478 000 euros par intervention incendie d'habitation en 2018.**